

IMPACT

Développement

GRAND DOSSIER

Le bilan gouvernemental de 2022 et les priorités pour 2023



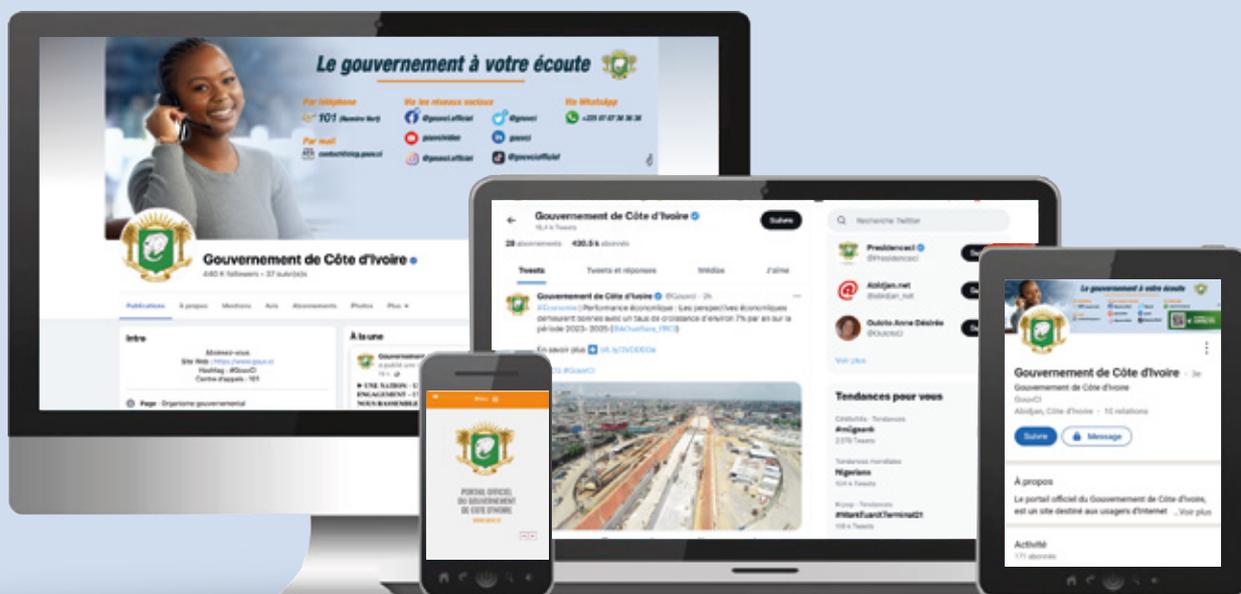
SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER 
ce magazine





Ne manquez rien de l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



✔ Plus connectés, ✔ Mieux informés !



SCANNEZ POUR RESTER
CONNECTÉS



Centre d'appel du Gouvernement



Une Côte d'Ivoire qui avance

Depuis 2021, le gouvernement avec à sa tête le Premier Ministre Patrick Achi, est à la tâche pour défendre, assister, soutenir et accompagner les populations de Côte d'Ivoire malgré les nombreux défis, notamment la crise sanitaire de la Covid-19, l'inflation et l'insécurité à nos frontières. L'éducation, l'accès aux soins de santé, l'emploi, l'amélioration des conditions de vie, l'autonomisation des femmes, la protection sociale, le tourisme, le transport, l'amélioration des infrastructures routières, etc. sont tant de secteurs où le gouvernement de Côte d'Ivoire n'a cessé de faire des progrès, mettant en place des projets en faveur d'une Côte d'Ivoire qui avance conformément à la Vision 2030 d'une Côte d'Ivoire Solidaire du Président Alassane Ouattara.

L'année 2022 a été marquée par des performances économiques et sociales considérables. Au nombre desquelles, l'accroissement du PIB, l'évolution de l'indice de sécurité, l'accès des jeunes à l'emploi. Le séminaire gouvernemental tenu les 12 et 13 novembre 2022 a ainsi permis, de dresser le bilan de l'activité gouvernementale et sortir les grandes lignes et orientations pour 2023.

L'ambition était de disposer, dès décembre, d'un programme d'activités structuré et cohérent, en vue de maximiser l'exécution des projets et définir la dizaine de priorités de l'action gouvernementale 2023 :

- Dans le cadre de la deuxième phase du Programme Social du Gouvernement (PSGOUV2), les projets sociaux, notamment l'accès à la santé, à l'électricité, à l'eau potable et la poursuite des efforts pour réaffirmer la solidarité de la Nation vis-à-vis des populations vulnérables ;
- La poursuite et l'accélération des grands chantiers d'infrastructures en cours ;
- L'amélioration de notre productivité, en particulier dans le secteur agricole ;
- La transformation locale de nos matières premières ;
- L'amélioration du capital humain, avec notamment le renforcement de la complémentarité entre l'enseignement général, l'enseignement technique et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'accélération de la généralisation de la CMU ;
- L'accélération du développement du secteur privé ;
- L'impulsion donnée à la production de logements sociaux ;
- L'accélération du processus de digitalisation de l'économie et de modernisation de l'administration publique ;

- L'identification des populations et des entreprises, avec l'attribution d'un numéro d'identifiant unique à chacun ;
- La lutte contre la corruption, le renforcement de la gouvernance et la promotion de la culture du résultat.

Le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale est à pied d'œuvre depuis sa création pour la valorisation des actions du gouvernement et le renforcement des relations avec les citoyens.

Depuis 2021, de nombreux produits de communication ont été institués pour mettre en lumière les programmes et projets du gouvernement au bénéfice des citoyens, mais également pour remonter leurs préoccupations aux décideurs, avec pour objectif de renforcer ainsi, le sentiment d'appartenance, l'écoute et l'inclusion.

Le Premier Ministre l'a dit, « En 2023, nous n'aurons pour notre action, qu'un seul crédo : Rigueur - Efficacité - Visibilité. Avec pour obsession permanente la production de résultats concrets, d'actes qui impactent le quotidien des populations, qui apportent des solutions tangibles, innovantes et rapides à leurs préoccupations comme à leurs espoirs ».

L'année 2023 décrétée "année de la jeunesse", par le Président de la République est donc porteuse d'espoir pour la frange la plus importante de la population.

Le gouvernement est engagé comme il fut le cas en 2022 et plus encore cette année, à travailler sans relâche pour concrétiser tous ces espoirs. Il pourra compter sur une communication gouvernementale proactive et efficace pour rendre visibles tous les efforts en faveur des citoyens, où qu'ils soient sur le territoire national et au-delà.

Nous croyons en l'esprit d'équipe, en la mutualisation des efforts et plus encore, à l'atteinte d'une mission plus grande : celle du rayonnement de la Côte d'Ivoire notre nation, à l'échelle régionale et internationale.

Ensemble, nous le ferons,

AWA DOSSO

Directrice du Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale



20 Grands dossiers

Le bilan gouvernemental de 2022 et les priorités pour 2023

6 PROGRAMMES ET IMPACTS

6 Actualités

Programme social du gouvernement : 171,3 milliards de FCFA de réalisations à fin juin 2022

Une nouvelle Trêve Sociale est signée pour 5 ans

Filière Café Cacao : fixation du prix bord champ du kilogramme à 750 et 900 FCFA

Promotion des champions nationaux : Patrick Achi lance le programme PEPITE

Emploi jeunes : lancement de la phase 3 du PEJEDEC

Emploi et protection sociale : le SMIG passe de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA au 1er janvier 2023

11 Retour sur

Lancement de la plateforme Spacia

Lancement de la plateforme E-fournisseur

Le 2PAI-BELIER : 1 116 ha aménagés pour la production de riz

Conférence de presse du Premier Ministre Patrick Achi

Emploi jeunes : le Programme National de Stage, d'Apprentissage et de Reconversion 2022

2ème édition des Journées de la Fonction Publique

Couverture Maladie Universelle : effectivité de la mise en œuvre dans les centres de santé

Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME)

15 Focus CICG

Infos d'Ici & Gouv'Infos

20 GRANDS DOSSIERS

20 État des lieux

Le bilan gouvernemental de 2022 et les priorités pour 2023

23 Perspectives

24 Extraits des propos



26 À L'OUVRAGE

26 Des hommes en action

30 Lucarne

Le PNLTA : un programme de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme, la toxicomanie et les autres addictions

Le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara : Au cœur de la lutte contre le cancer du sein

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) : bilan 2022

34 À la loupe

Enseignement technique et Formation professionnelle

Lutte contre la cherté de la vie

Lutte contre la Pauvreté et Solidarité envers les personnes vulnérables

Enseignement supérieur et Recherche scientifique

46 LES CHANTIERS DU DÉVELOPPEMENT

46 Ici

48 Le développement en chiffres

49 Gouv Sondages

53 ARRÊT SUR IMAGES



V-1270/CSP/D/22 }- 000000

**GRÂCE À LA CMU, MES MÉDICAMENTS
SONT MOINS CHERS**

70% DE RÉDUCTION DANS LES PHARMACIES

POUR TOUTE INFORMATION OU RÉCLAMATION,
CONTACTEZ-NOUS GRATUITEMENT AU :
800 00 900 / INFO@IPSCNAM.CI / [@CNAMCMU](https://www.facebook.com/CNAMCMU)



Actualités



SEM. Alassane Ouattara, Président de la République, saluant des écoliers

Le programme social du gouvernement : 171,3 milliards de FCFA de réalisations dans les secteurs santé, éducation, électrification et eau potable à fin juin 2022

Le montant total engagé pour l'ensemble des réalisations du Programme social du gouvernement (PSGOUV 2) au cours du premier semestre 2022 s'établit, à fin juin, à 171,3 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 39,3%. Au titre de l'accès à des soins de santé de qualité, le premier semestre a permis d'offrir des kits d'accouchement à 119 101 femmes, des kits de césarienne et d'anesthésie générale ou de rachianesthésie à 9 623 femmes. Au niveau du paludisme, 596 106 patients vulnérables ont été pris en charge dont 72 491 femmes enceintes et 523 615 enfants de 0 à 4 ans. Le Programme Élargi de Vaccination (PEV) a permis de vacciner 444 083 enfants contre la rougeole et la rubéole, 436 127 femmes enceintes contre le tétanos et 454 765 enfants de 0 à 11 mois au titre du Penta 3. Il est

à noter également une amélioration de l'accès au sang depuis que la décision du plafonnement a été adoptée en plafonnant ce prix à 3 000 FCFA la poche. Dans le secteur de l'éducation, a indiqué le porte-parole du gouvernement, les principaux résultats enregistrés au cours du premier semestre 2022 font état de l'intégration à la Fonction publique de la quasi-totalité des 10 300 enseignants contractuels recrutés au PSGOUV 1. Ces résultats permettent de noter la réception de 24 collèges de proximité sur 288 prévus. Parlant d'électrification et d'adduction d'eau potable, Amadou Coulibaly a noté l'électrification de 277 localités dans les zones de fragilité, la réhabilitation de 1 106 Pompes à motricité humaine (PMH) sur 2708 prévues et la maintenance de 10 639 PMH. ●



SEM. le Premier Ministre Patrick Achi et Soro Mamadou, Président de la Centrale Syndicale Humanisme

Une nouvelle Trêve Sociale est signée pour 5 ans en Côte d'Ivoire

Le gouvernement ivoirien et les organisations syndicales des fonctionnaires et agents de l'État ont décidé, à travers un protocole d'accord signé le lundi 08 août 2022 à Abidjan, de renouveler la trêve sociale pour une durée de cinq ans allant de 2022 à 2027. Les deux parties sont convenues de poursuivre cette nouvelle dynamique du dialogue social afin de permettre la mise en œuvre du programme social du gouvernement (PSGov) et l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires et agents de l'État. Au titre de ce nouvel accord, la partie gouvernementale s'engage à poursuivre l'amélioration continue des conditions de vie et de travail des fonctionnaires et agents de l'État en recherchant avec l'ensemble des partenaires sociaux une solution à chacun des problèmes auxquels ils sont confrontés. La distribution de kits scolaires est un volet du programme social du gouvernement et s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la vie chère. ●

Plus de 5 millions de kits scolaires distribués

Pour cette rentrée 2022-2023, ce sont 5 319 679 kits scolaires qui ont été distribués par le gouvernement à tous les élèves sur l'ensemble du territoire national pour un montant global de 10,4 milliards de FCFA. Lancée le 12 septembre, cette opération répond à l'ambition du gouvernement de garantir une école de qualité aux enfants de Côte d'Ivoire et de soutenir les parents d'élèves. Elle favorise, ainsi, l'accès aux outils pédagogiques essentiels à moindre coût, à tous les enfants en âge scolaire, a signifié la ministre Mariatou Koné.



La Ministre Mariatou Koné remettant des kits scolaires à des écoliers

Filière Café-Cacao : fixation du prix bord champ du kilogramme à 750 et 900 FCFA



Pour la campagne 2022-2023 du cacao et du café, le prix bord champ du Kilogramme de cacao est fixé à 900 FCFA contre 825 FCFA pour la campagne précédente. Il connaît une hausse de 75 FCFA. Quant au prix bord champ du Kilogramme de café, il est fixé à 750 Fcfa/Kg contre 700 Fcfa/Kg pour la campagne précédente. Il est en hausse de 50 FCFA. Ces annonces ont été faites par le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, à l'ouverture de la 8ème édition des Journées nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC), le vendredi 30 septembre à Abidjan.



Dr. Moussa Elias Farakhan Diomandé

Promotion des champions nationaux : Patrick Achi lance le programme PEPITE

Le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, a procédé le mercredi 5 octobre 2022 à Abidjan, au lancement de l'appel à candidature pour le Programme Économique pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE), considéré comme l'un des programmes clés de la "Vision 2030" du Président de la République, Alassane Ouattara, pour le renforcement des chaînes de valeur domestiques. PEPITE s'inscrit dans la continuité des Plans de Développement Nationaux (PND), en mettant l'accent sur plusieurs « grappes » sectorielles prioritaires pour accélérer la transformation productive du pays. L'objectif principal de ce Programme est de renforcer les écosystèmes d'affaires de 15 pôles stratégiques, en sélectionnant des startups, des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ivoiriennes à fort potentiel, en vue de leur offrir un accompagnement technique et financier pour accélérer leur croissance. ●

Emploi jeunes : lancement de la phase 3 du PEJEDEC

Le Premier Ministre, Patrick Achi, a procédé, le lundi 28 novembre 2022 à Abidjan, au lancement de la phase 3 du Projet emploi jeunes et Développement des compétences (PEJEDEC III), devant favoriser l'insertion professionnelle de plus de 100 000 jeunes. Le Chef du gouvernement s'est, par ailleurs, félicité du choix des composantes de la 3ème phase du PEJEDEC. Notamment, l'amélioration de la formation professionnelle, la promotion de l'entreprenariat des jeunes, le renforcement de la capacité du système d'enseignement technique et de la formation professionnelle à fournir de meilleures opportunités d'emplois etc. Ces composantes rejoignent, a-t-il dit, les actions du gouvernement visant à développer le capital humain. Une attention toute particulière sera également accordée à la création de synergie entre les collectivités territoriales et le renforcement du secteur privé, moteur de la croissance économique. Le Projet PEJEDEC a permis d'accompagner 66 000 jeunes depuis dix ans. Patrick Achi a exhorté l'ensemble des acteurs de ce programme à rééditer les exploits des deux premières phases. ●



SEM. le Premier Ministre Patrick Achi préside le lancement de la phase 3 du PEJEDEC

Santé : 72% de la population vivent à moins de 5km d'un centre de santé en 2022, contre 44% en 2012

Présentant les actions entreprises par le gouvernement ivoirien en 2022, à l'occasion de sa conférence de presse, le lundi 21 novembre 2022 à l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau, le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, a indiqué que le taux d'accès des populations à un centre de santé à moins de 5 km est passé à 72%, en 2022. Ce taux était de 68% en 2017 et 44% en 2012. Le Chef du gouvernement a également indiqué que 312 établissements sanitaires de premier contact, 5 hôpitaux généraux, 8 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) ont été construits, réhabilités et/ou équipés. Il a rappelé que les travaux de construction du plus grand Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Côte d'Ivoire ont été lancés en juillet 2022, à Abobo. S'agissant de la Couverture Maladie Universelle (CMU), Patrick Achi



a expliqué que c'est pour, entre autres, accroître le flux de patients vers les plateaux techniques rénovés, qui offrent des soins accessibles et de qualité, que le gouvernement a fait de la CMU un objectif prioritaire. Il a rassuré qu'avec la signature récente de la Convention avec l'Ordre des pharmaciens, la disponibilité des médicaments remboursés par la CMU va nettement s'améliorer sur l'ensemble du territoire national. ●

Emploi et protection sociale : le SMIG passe de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA au 1^{er} janvier 2023

Le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) passe de 60 000 FCFA à 75 000 FCFA au 1^{er} Janvier 2023. L'annonce a été faite par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du Conseil des ministres, le 21 décembre 2022 à Abidjan. Cette augmentation intervient à la suite de l'appel du Président de la République Alassane Ouattara à l'occasion de son discours à la nation du 06 août 2022, invitant les acteurs du secteur privé à revaloriser le SMIG. Selon Amadou Coulibaly, les organisations patronales et les centrales syndicales se sont accordées pour augmenter le SMIG de 25%. Poursuivant, il a ajouté que les discussions sur les révisions des minima catégoriels sont en cours. Leur achèvement est prévu pour le 31 mars 2023.

34^{ème} Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN)



SEM. le Premier Ministre Patrick Achi, entouré du ministre des Sports, du Président du COCAN 2023 et du Président de la CAF

Le Premier Ministre, Patrick Achi, a présidé, le vendredi 11 novembre 2022 au Sofitel Abidjan hôtel Ivoire, la cérémonie officielle de signatures, d'une part, de l'Accord d'Accueil entre la Confédération africaine de Football (CAF) et la Fédération ivoirienne de Football (FIF) et, d'autre part, de la Lettre de Confirmation entre la FIF, la CAF et le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2023 (COCAN 2023) en Côte d'Ivoire. À travers l'Accord d'Accueil signé par la CAF représentée par son président Patrice Motsepe et son secrétaire général, Veron Musongo-Omba, et la FIF représentée par son président, Idriss Yacine Diallo, la CAF désigne officiellement la FIF en tant qu'hôte pour l'organisation de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire. L'objet de l'accord est également de définir des droits et obligations, ainsi que les conditions générales d'organisation de la CAN 2023.



**ACCÉDEZ
LIBREMENT AUX DONNÉES
PUBLIQUES DE L'ÉTAT**

www.data.gouv.ci

- ✓ **Transparence de l'action publique**
- ✓ **Amélioration continue du service public**
- ✓ **Développement économique**

Retour sur 

Lancement de la plateforme SPACIA



Le Premier Ministre Patrick Achi, a procédé au lancement de la plateforme SPACIA, destinée à faciliter le signalement des actes de corruption en Côte d'Ivoire à l'occasion de la célébration de la 6^{ème} édition de la Journée africaine de la lutte contre la corruption, le 11 juillet 2022 à Abidjan.

Le Chef du gouvernement a indiqué que la corruption est ce mal social profond qui perturbe les avancées collectives et les progrès humains. Elle fragilise les économies, les institutions, etc. Il a souligné que l'ambition de transformation structurelle de la Côte d'Ivoire induit la promotion de la bonne gouvernance. La lutte contre la corruption, à en croire le Premier Ministre, sera le pilier fondamental d'une administration plus transparente, efficace, socle d'une

modernité nouvelle. Il a engagé les populations à une prise de conscience et à un combat collectif contre la corruption. Institué par le gouvernement le 13 avril 2022, le dispositif digital SPACIA est disponible à l'adresse www.spacia.gouv.ci. Patrick Achi a exhorté ses concitoyens à le découvrir et à l'utiliser. Il les a assurés de la protection de la loi et qu'aucun acte de corruption ne restera impuni. ●

Signature de la charte d'entrée en vigueur de la Plateforme Collaborative de Contrôle des Constructions (PCCC)

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, et son collègue de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana, ont signé, le 04 août 2022 à Abidjan-Plateau, la charte marquant le lancement officiel de la Plateforme collaborative de Contrôle des Constructions (PCCC). Outre les agents du ministère de tutelle, cette plateforme regroupera des agents du ministère en charge de l'Assainissement, ceux de la faïtière des maires, l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) et ceux du District autonome d'Abidjan. Pour rappel, 11 immeubles se sont effondrés en 2020, deux en 2021 et trois en 2022. La mise en œuvre de la Plateforme collaborative de Contrôle des Constructions (PCCC) vise à mettre fin à cette spirale de drames dans l'immobilier.



Le ministre Bruno Nabagné Koné (à droite) et le ministre Bouaké Fofana (au centre)

L'alphabetisation en Côte d'Ivoire Des résultats encourageants

En Côte d'Ivoire, le taux d'analphabétisme général qui était de 51% en 2002 est passé à 43,8% en 2015, pour se situer à 43,70% en 2019. Cette baisse est le résultat de la volonté manifeste du gouvernement ivoirien de faire de l'alphabetisation une priorité nationale. Sur le terrain, les initiatives sont nombreuses. Les collectivités locales, les organisations de la société civile mènent des actions avec le soutien du gouvernement et des partenaires au développement. En 2021, le pays comptait 3 578 centres d'alphabetisation et 78 258 apprenants. L'alphabetisation figure au nombre des activités de la phase 2 du Programme social du gouvernement (PsGouv 2022-2024). L'objectif est d'améliorer le niveau d'éducation des populations. Le PsGouv 2 a prévu le recrutement de 200 alphabetiseurs chaque année sur trois ans. Soit au total 600 alphabetiseurs. Ceux-ci



Une auditrice au cours d'alphabetisation

vont mettre en place un programme d'alphabetisation de 18 000 adultes dont 6000 chaque année de 2022 à 2024. Deux approches sont retenues, notamment l'alphabetisation classique et l'alphabetisation via le mobile. Ainsi, sur les 6 000 personnes à alphabetiser chaque année, 5 000 bénéficieront de l'approche classique et les 1 000 autres apprendront à lire, écrire et calculer grâce à l'approche numérique. ●

Lancement de la plateforme E-fournisseur

Le Premier Ministre, Patrick Achi, a procédé, le mercredi 21 septembre 2022, au lancement officiel de la plateforme « e-fournisseur » destinée à améliorer la gestion des finances publiques. Le Chef du gouvernement a indiqué que cet outil, qui est au service des prestataires et fournisseurs de l'État, concourt au développement d'un secteur privé fort et contribuera à accélérer le développement du pays. La mise en place de ce module informatique s'inscrit, selon Patrick Achi, dans la volonté du gouvernement de bâtir un partenariat d'excellence entre le secteur privé et l'État. Le portail E-fournisseur est un outil supplémentaire dédié à la modernisation de l'administration, à la transparence et au suivi de toutes les étapes du processus de commande jusqu'au paiement. Il permet également aux fournisseurs et prestataires d'éviter les erreurs sur les bons de commandes, d'améliorer la qualité des échanges avec les opérateurs économiques et contribue à la réduction des passifs.



La station piscicole de la Loka Bientôt une capacité de production de 1 250 tonnes de poissons et de 3 millions d'alevins par an

Créée en 1979, la station piscicole de la Loka est située à environ 25 km à l'Ouest de Bouaké sur l'axe Bouaké-Béoumi. Elle s'étend sur une superficie estimée à 20 ha, dont 5 sont actuellement exploités. La Station piscicole de la Loka abrite 17 étangs. Restées inexploitées en raison de la crise de 2002, les structures de la station de la Loka sont tombées en ruine. Mais dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement durable des ressources génétiques du tilapia du Nil dans le bassin de la Volta phase II (projet TIVO II), les infrastructures ont été réhabilitées et la rénovation des installations se poursuit. Désormais en phase de croissance, la station a reçu les premiers alevins du CNRA, le 29 mars 2019. 10 000 alevins sexés mâles ont été grossis avant d'être reproduits. En 2020, ce sont 55 000 alevins qui ont été reçus. En 2021, environ 70 000 alevins mâles ont été livrés aux pisciculteurs. Tous ces facteurs cumulés ont donné de l'envergure à la station qui redevient l'un des lieux sûrs de développement des produits halieutiques. L'État qui l'a si bien perçue, y a officiellement lancé le Programme stratégique de transformation de



La station piscicole de la Loka

l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI). Il s'agit d'un projet pilote d'une durée de cinq ans renouvelables qui prend toute son importance dans un contexte d'inflation mondiale et d'insécurité alimentaire. À terme, la station piscicole de la Loka aura une capacité de production de 1 250 tonnes de poissons et de 3 millions d'alevins par an. ●



Le 2PAI-BÉLIER

1 116 ha aménagés pour la production de riz

Le Projet de Pôle agro-industriel du Bélier (2PAI-Bélier), cofinancé par la Banque africaine de Développement (BAD) et par l'État de Côte d'Ivoire à hauteur de 80 milliards de FCFA, a permis, à ce jour, la réalisation de 1 116 ha de riz, a indiqué, le mardi 18 octobre 2022, la coordinatrice du 2PAI-Bélier, Valérie Éponou Acka. « La zone industrielle de Yamoussoukro a été redynamisée. Le 2PAI-Bélier doit aménager un espace de 39 ha de terrain avec les Voiries et Réseaux divers (VRD). Ces terrains qui seront viabilisés à hauteur de 10 milliards de FCFA à compter de décembre 2022 sur une durée de douze mois, seront exclusivement dédiés aux PME spécialisées dans l'agro-industrie : eau potable, noix de cajou, etc.

Tout en se félicitant des acquis actuels qui ont permis aux producteurs d'avoir un outil de travail de plus en plus mécanisé, de produire sur toute l'année, et d'améliorer leurs revenus, la coordinatrice a annoncé le lancement, pour très bientôt, de quatre barrages agricoles, d'autres périmètres rizicoles et maraîchers pour atteindre les objectifs assignés au projet. ●

Le Régime Social des Travailleurs Indépendants et la Complémentaire

L'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'État et de l'ensemble des travailleurs des secteurs privé et informel (qui exercent à leur propre compte), à travers le développement des systèmes de protection sociale, constitue l'un des axes majeurs du Programme social du gouvernement (PSGouv) et du Plan national de Développement (PND) 2021-2025, dont l'ambition est d'atteindre un taux de couverture de 50% des populations à l'horizon 2025.

Pour atteindre cet objectif, il a été mis en place le Régime social des Travailleurs indépendants (RSTI) et le Régime de Retraite Complémentaire par Capitalisation, dénommé "La Complémentaire". S'agissant du RSTI, ce mécanisme entend lutter contre la vulnérabilité des travailleurs du secteur dit informel, en leur offrant une protection sociale adaptée à leur situation. Ainsi, les travailleurs visés sont les commerçants, les transporteurs, les agriculteurs, les consultants, les artistes, les exploitants miniers, les religieux, les sportifs, les dirigeants non-salariés d'entreprise, les travailleurs ivoiriens de la diaspora, etc. Le RSTI verse des prestations en cas de survenance de deux types d'évènements : en cas d'incapacité à travailler et dès la retraite ; deux principales prestations

sociales au travailleur indépendant, à savoir : les indemnités journalières (ou revenu de remplacement) et une pension de retraite. L'autre instrument juridique mis en œuvre par le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, à travers l'Institution de Prévoyance sociale de la Caisse générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE), est la retraite complémentaire par capitalisation dénommée "La Complémentaire". "La Complémentaire" entend œuvrer pour un départ à la retraite des fonctionnaires et agents de l'État en toute sérénité. Entré en vigueur depuis le 10 août 2020, ce régime est destiné aux fonctionnaires et agents de l'État en activité. Il vient compléter le régime actuel de la retraite de base par répartition. ●

La Conférence de presse du Premier Ministre Patrick Achi



SEM. le Premier Ministre Patrick Achi

À l'occasion de son Grand Oral le lundi 21 novembre 2022, le deuxième après celui du 8 novembre 2021, le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à préserver un climat de paix, de sécurité, de cohésion sociale afin de garantir la poursuite de la transformation socio-économique en cours dans le pays.

« La transformation socio-économique en cours ne peut exister sans un climat de paix, de sécurité, de cohésion sociale et de bonne gouvernance », a affirmé le Chef du Gouvernement, précisant que ce sont les 4ème et 5ème priorités au niveau de l'action gouvernementale. Patrick Achi s'est félicité de la consolidation du climat politique, avec la 5ème vague du Dialogue Politique, approuvée par l'ensemble des partis politiques. Pour rappel, à l'issue de la 5ème phase du dialogue politique tenue en décembre 2021 et janvier 2022, les parties prenantes ont formulé plusieurs recommandations, dont

l'engagement des acteurs politiques à se départir de la violence comme mode d'accès au pouvoir ; la mise en place d'un processus de réparation et d'indemnisation des victimes de la crise électorale de 2020. Il a également été question de la poursuite du renforcement de la culture démocratique et du civisme au sein de la société ivoirienne ; de la vulgarisation des modes alternatifs de règlement des conflits, en impliquant, notamment, les chefs coutumiers, les guides religieux et les organisations de la société civile et du renforcement de la sécurisation du processus électoral. ●

Emploi jeunes : le Programme National de Stage, d'Apprentissage et de Reconversion 2022

Prévu pour répondre au problème de stages de qualification ou de validation des diplômes en vue d'une insertion professionnelle des jeunes, le Programme national de stage, d'apprentissage et de reconversion 2022-2023 a été officiellement lancé par le Premier Ministre Patrick Achi le lundi 24 octobre 2022 à Abidjan-Treichville. La cérémonie a été marquée par la signature d'une convention entre l'Agence emploi jeunes (AEJ) et 11 entreprises publiques et privées en vue d'accompagner le Programme national de stage, d'apprentissage et de reconversion 2022-2023. 10 autres entreprises ayant décidé d'accompagner le gouvernement dans l'insertion professionnelle des jeunes ont reçu une attestation d'honneur en guise de félicitations.



La Couverture Maladie Universelle

Effectivité de la mise en œuvre dans les centres de santé

Les assurés de la Couverture Maladie Universelle (CMU) à jour de leurs cotisations ressortent des établissements sanitaires, le sourire aux lèvres. Le système de protection contre le risque maladie, obligatoire pour l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire, Ivoiriens comme non Ivoiriens, est une réalité. Dans un parcours de soins dédiés, ils bénéficient de soins de santé de qualité et à moindre coût. L'objectif est de permettre aux citoyens d'avoir accès à des soins de qualité sans restriction de conditions financières ou sociales. C'est un engagement fort du Président de la République Alassane Ouattara et un pilier essentiel du programme « Une Côte d'Ivoire solidaire ». Le pays ambitionne de faire passer l'espérance de vie de 57 à 67 ans. A fin septembre 2022, plus

de 3,5 millions de personnes étaient enrôlées. A la CNAM, on estime à 12 milliards de FCFA, le montant que l'Etat devait déboursier en 2022 pour financer le Régime d'Assistance Médicale. Le panier de soins de la CMU comprend les actes médicaux suivants : les consultations (consultations effectuées par les médecins généralistes et spécialistes, les infirmiers et sages-femmes diplômés d'Etat), les consultations et soins des urgences médico-chirurgicales (prise en charge immédiate aux urgences des hôpitaux, des patients dont le pronostic vital est engagé) et les hospitalisations médicale et chirurgicale (frais de séjour des patients dont l'état de santé nécessite une hospitalisation). Il couvre 80% des pathologies. L'opérationnalisation de la CMU a

démarré le 1er octobre 2019.

Pour accompagner la mise en place, l'Etat a réalisé de nombreux investissements afin de financer la réalisation d'infrastructures sanitaires, mais aussi le recrutement des ressources humaines adaptées. Un vaste programme de construction, de réhabilitation et de modernisation des Centres hospitaliers universitaires (CHU), des hôpitaux régionaux et généraux, et des centres de santé permettra d'élargir le réseau d'offre de soins existant de la CMU à 2 948 établissements sanitaires. Déjà 1 240 établissements sanitaires et 832 officines pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire sont prestataires et partenaires de la CMU. 1 800 agents d'accueil sont mobilisés pour une prise en charge efficiente des assurés. ●

Lancement de la 3^{ème} phase d'extension de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny

Le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, a lancé le 19 décembre 2022 à Abidjan, la 3^{ème} phase des travaux d'extension de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny (FHB), qui permettront de répondre à l'augmentation du trafic des passagers. « Moderniser et étendre notre aéroport, c'est renforcer ce hub central de l'Afrique de l'Ouest, vers les marchés de référence que sont les 130 millions d'habitants francophones de l'UEMOA et les 400 millions de la CEDEAO », a indiqué Patrick Achi. Le Chef du gouvernement a, par ailleurs, révélé que cette modernisation va permettre au secteur aérien d'accélérer encore la dynamique de la croissance ivoirienne, dont la moyenne de long terme est au-delà des 7%, en accueillant toujours plus d'investisseurs, d'entrepreneurs et de touristes. Quant au Ministre des Transports, Amadou Koné, ce projet qui s'achèvera en 2026, « est conçu pour s'intégrer à la vision d'amélioration de la mobilité dans la ville d'Abidjan ». Il comprend la construction de deux aéroports lagunaires à Cocody et à Port-Bouët, pour décongestionner le Boulevard Valéry Giscard d'Estaing. Ainsi, les habitants d'Abidjan Nord auront la possibilité de remplir les formalités de voyage à Cocody et atteindre l'aéroport par la lagune. ●



Maquette de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny après les travaux d'extension

2^{ème} édition des Journées de la Fonction Publique

À l'ouverture de la 2^{ème} édition des Journées de la Fonction publique (JNP 2022), le lundi 28 novembre 2022 à Abidjan-Cocody, le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, a salué avec une grande satisfaction la mobilisation des fonctionnaires et agents de l'Etat réunis dans un élan pour manifester leur reconnaissance au Président de la République. « A travers ce geste mémorable, je note avec honneur que les fonctionnaires et agents de l'Etat entendent traduire concrètement leur gratitude à l'égard des mesures du Président de la République qu'il n'a eu cesse de prendre en leur faveur depuis son accession à la magistrature suprême de notre pays », s'est-il félicité. Par cette manifestation empreinte d'émotions et de fierté, a-t-il poursuivi, les fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire confirment clairement leur engagement à consolider avec le Gouvernement la paix sociale, gage du progrès collectif. Selon lui, l'événement est inédit et exceptionnel. Car, alors que partout dans le monde, les manifestations sociales massives sont organisées contre l'inflation et la cherté de la vie, les fonctionnaires et agents de l'Etat



SEM, le vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné

ivoirien saluent et magnifient les décisions du Chef de l'Etat et de son gouvernement en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations ivoiriennes. Il a aussi engagé individuellement et collectivement les fonctionnaires et agents de l'Etat à contribuer à réaliser avec abnégation et fermeté le rêve de la population de mériter une administration qui leur facilite la vie, leur ouvre les portes d'espérance d'une société ivoirienne, équitable, fraternelle et surtout solidaire. ●

Le Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME)

Dans l'ambitieuse Vision 2030 du Président de la République Alassane Ouattara dénommée « Une Côte d'Ivoire solidaire », l'État ivoirien vise la transformation structurelle de l'économie nationale. Pour y parvenir, les initiatives en faveur d'un secteur privé compétitif, créateur de richesses et d'emplois aux niveaux national et international, se multiplient. La dernière en date, le Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME), lancé le lundi 19 décembre 2022. Considéré comme la porte d'entrée des entreprises, le GUDE-PME est destiné au financement et à l'accompagnement des entreprises, principalement des PME. Les parties prenantes,

acteurs du secteur, dirigeants d'entreprises et partenaires au développement, entendent s'approprier cet outil original de développement, dont ils saluent l'avènement. Pour sa part, le Directeur général du GUDE-PME, Yaya Ouattara, a fait savoir que plusieurs études ont démontré que l'accompagnement seul ne suffit pas à rendre une PME compétitive. « Le GUDE-PME va travailler avec les différents acteurs du secteur financier pour mettre en place des produits adaptés au financement des PME, à savoir la garantie, les investissements privés, les subventions, les financements à terme tels que climatiques et pour les femmes », a-t-il assuré. ●

Refusez de payer plus cher !



PAIN

Prix plafond

150 F

baguette de 174g

200 F

baguette de 232g



HUILE DE TABLE

Prix plafond

0.90L : **1 200 F**

1.50L : **1 775 F**

3L : **3 775 F**

5L : **6 100 F**

POCHE DE SANG



3 000 F

Unité

CONTRAT DE BAIL À USAGE D'HABITATION



5 000 F

Unité



LOCATION HABITATION

2 mois de Caution + 2 mois d'Avance



Commerce 1343 / Santé 143 / Construction 1378

Scannez le QR Code pour accéder au site



Focus CIGG

Infos d'ici

Bulletin d'informations bi-hebdomadaire à destination du grand public, pour dresser une synthèse de l'actualité gouvernementale des semaines écoulées, en revenant sur les points saillants et les informations à retenir pour le citoyen selon l'urgence et les tendances actuelles du débat public. Ce support revient aussi sur les décisions du Conseil des Ministres et des informations gouvernementales utiles aux acteurs économiques et institutionnels dans leur quotidien

📢 Ministères, agences gouvernementales, grandes surfaces et points de rencontres des citoyens

Gouv'infos

NEWSLETTER HEBDOMADAIRE DU GOUVERNEMENT

Newsletter diffusée chaque lundi par email qui résume l'actualité gouvernementale de la semaine écoulée. Elle est envoyée à l'ensemble du gouvernement, aux agences gouvernementales, aux administrations décentralisées, aux partenaires presse, aux partenaires au développement et à la société civile.

📧 Mail (communication@cicg.gouv.ci)

État des lieux



Le bilan gouvernemental de 2022 et les priorités pour 2023

À l'occasion d'un séminaire gouvernemental, les 12 et 13 novembre 2022 à Yamoussoukro, le Chef du Gouvernement et son équipe ont dressé le bilan du programme du gouvernement 2022 et envisagé des perspectives pour 2023.

Ce séminaire gouvernemental a été l'occasion de faire mention des

réalisations majeures au cours de l'année 2022, notamment, le deuxième Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2) qui vise l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations. Le conclave a également permis d'exposer les difficultés et contraintes de mise en œuvre des feuilles de route.

(...) Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2) qui vise l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.



Les ministres Amédé Koffi Kouakou, Moussa Sanogo et Bruno Nabagné Koné au Séminaire gouvernemental

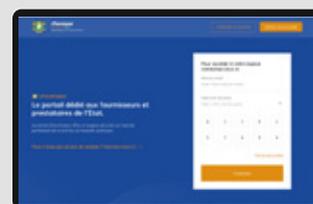
Ainsi, au titre des relations État-Secteur privé, le Chef du gouvernement a indiqué que la concertation a permis de diviser par 2 le délai moyen de paiement des mandats pris en charge par les comptables publics.

Le dynamisme de la concertation État-Secteur privé a permis d'aboutir à l'ambitieuse réforme du Guichet Unique de Développement des PME (GUDE), dont la phase de conceptualisation vient de s'achever. "Ce nouvel établissement, porte d'entrée unique, accompagnera plus efficacement les entreprises, facilitera leur accès à des financements et dynamisera puissamment notre tissu de TPE et PME", a expliqué le Premier Ministre, avant d'annoncer que le GUDE sera officiellement lancé avant la fin de cette année 2022.

Aussi s'est-il félicité de l'opérationnalisation de l'appli E-fournisseur, permettant aux fournisseurs de l'État de suivre leurs mandats en ligne, de l'engagement jusqu'au paiement. « C'est un gain de temps et de productivité pour les fournisseurs de l'administration publique, ainsi qu'une méthode utile pour limiter les mauvaises pratiques et promouvoir la bonne gouvernance financière », a-t-il soutenu.

Revenant sur le Programme Économique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE-Côte d'Ivoire 2030) dont il a procédé au lancement le 5 octobre 2022, le Premier Ministre a révélé que le gouvernement s'est inspiré de l'expérience réussie dans plusieurs pays d'aspiration.

LES ACQUIS DU DIALOGUE STRATÉGIQUE ÉTAT-SECTEUR PRIVÉ EN 2022



e-Fournisseur

L'appli e-Fournisseur vous permet de suivre en temps réel les commandes publiques à partir de la commande, jusqu'au paiement de leurs factures, sans avoir besoin de se déplacer physiquement.

4 avantages clés :

-  **Compte utilisateur unique pour votre entreprise ;**
-  **Connexion sécurisée ;**
-  **Centralisation de toutes les commandes publiques dont votre entreprise est bénéficiaire ;**
-  **Authentification en ligne de vos documents.**

www.efournisseur.gouv.ci



« 2023 sera une année charnière, très exigeante sur le plan macroéconomique mondial »

Toute chose qui a permis la mise en place d'un soutien ciblé aux entreprises à fort potentiel afin de renforcer leur productivité, leur compétitivité et, faire d'elles un puissant levier pour l'accélération de la transformation économique de la Côte d'Ivoire.

Faut-il le rappeler, PEPITE-Côte d'Ivoire 2030 est un programme d'excellence basé sur un processus de sélection compétitif, transparent et traçable qui permettra aux meilleurs de devenir bien meilleurs et aux grands de devenir des géants. L'objectif principal de ce programme est de renforcer les écosystèmes d'affaires de 15 pôles stratégiques, en sélectionnant des startups, des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ivoiriennes à fort potentiel, en vue de leur offrir un accompagnement technique et financier pour accélérer leur croissance.

Selon Patrick Achi, 2023 sera une année charnière, très exigeante sur le plan macroéconomique mondial. Pour cela, le gouvernement et le secteur privé devront faire plus, plus fort, plus vite, pour tenir et aller encore plus loin ensemble. À cet effet, le Chef du gouvernement a encouragé l'amélioration de l'environnement des affaires pour un écosystème plus attractif et fertile.

En outre, il ne faut pas perdre de vue l'encadrement et l'appui aux opérateurs privés ; la productivité et la compétitivité des secteurs agricoles et industriels. Il en va de même pour le système financier, la finance inclusive et les infrastructures de soutien à l'investissement privé.

Ce séminaire devrait conduire à la définition des axes stratégiques d'actions des différents départements ministériels pour la période 2021-2023, sur la base du programme «Une Côte d'Ivoire solidaire» du Président Alassane Ouattara et du Plan National de Développement (PND 2021-2025). À cet égard, une matrice d'actions incluant les projets et investissements, avec identification des livrables, ainsi que les réformes à mettre en œuvre en 2023, sera élaborée. ●

Perspectives

«L'objectif visé est de disposer, dès décembre, d'un programme d'activités structuré et cohérent, qui permette d'optimiser l'exécution des projets durant l'année et de se concentrer sur la dizaine de priorités de notre action gouvernementale», a indiqué le Premier Ministre à l'attention des membres du gouvernement.

En point 1, Patrick Achi a évoqué les projets sociaux avec, notamment, le deuxième Programme social du gouvernement (PSGOUV₂). Selon le Chef du gouvernement, ce programme doit être accéléré en matière d'accès à la santé, à l'électricité, à l'eau potable pour toujours réaffirmer la solidarité de la Nation vis-à-vis des populations fragiles, en particulier, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans les zones frontalières.

La poursuite et l'accélération des grands chantiers d'infrastructures en cours, qui doivent, une fois achevés, être des véritables « boosters » de la croissance économique du pays, constituent la deuxième priorité.

Pour le point 3, Patrick Achi s'est appesanti sur l'amélioration de la productivité, en particulier, dans le secteur agricole, pour assurer la souveraineté alimentaire et faire de la Côte d'Ivoire le grenier de la sous-région.

Quatrièmement, il s'agira de privilégier la transformation locale des matières premières, pour plus de création d'emplois et de valeur ajoutée sur l'ensemble des chaînes de valeurs.

En point 5, le Chef du gouvernement a évoqué l'amélioration du capital humain avec, notamment, le renforcement de la complémentarité entre l'enseignement général, l'enseignement technique et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'accélération de la généralisation de la CMU.

Pour le point 6, l'accent est mis sur l'accélération du développement du secteur privé pour une économie plus compétitive et inclusive, à travers l'opérationnalisation effective du nouvel écosystème mis en place, afin de générer toujours plus d'emplois pour insérer durablement notre jeunesse.



L'impulsion donnée à la production de logements sociaux constitue la **septième priorité**. Quand l'accélération du processus de digitalisation de l'économie et de modernisation de l'administration publique constitue la **priorité huit**.

Les points 9 et 10 concernent respectivement l'identification des populations et des entreprises, avec l'attribution d'un numéro d'identifiant unique à chacun ; et la lutte contre la corruption, le renforcement de la gouvernance et la promotion de la culture du résultat.

Le Premier Ministre a indiqué qu'au terme des travaux, les priorités seront traduites par ministère en feuille de routes, afin de disposer d'une matrice des livrables, qui servira de base à l'élaboration du catalogue des réalisations en fin d'année 2022.

«L'année 2023 constitue une année charnière, vous le savez, qui doit nous amener à achever des projets stratégiques pour accueillir des grands événements internationaux, comme la Foire commerciale Intra-Africaine et la CAN 2023 en janvier 2024», a rappelé Patrick Achi. ●

Extraits de propos

Le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, a indiqué, le 12 novembre 2022 à Yamoussoukro, que le gouvernement doit se donner les moyens de rendre compte de toutes les actions qu'il entreprend en faveur des populations qui en sont les bénéficiaires.



C'était à l'ouverture du séminaire gouvernemental, pour faire le bilan du plan d'action 2022 et valider les priorités pour l'année 2023. «Le Chef de l'État nous demande, en effet, de mettre au cœur de notre mission, le principe républicain de redevabilité. Ce principe clé impose, en effet, au pouvoir exécutif d'expliquer

ses décisions et de rendre compte régulièrement de son action devant la nation», a affirmé Patrick Achi. Et d'ajouter que le Président de la République Alassane Ouattara accorde une importance capitale à la planification rigoureuse, au suivi pointilleux et à l'évaluation exigeante de l'action publique.

C'est, a-t-il insisté, « avec une telle exigence de bonne gouvernance, alliée au sens du leadership du Président de la République et à la mobilisation de l'ensemble des Ivoiriens, que notre pays a pu enregistrer des performances économiques et sociales aussi puissantes et durables, saluées par tous depuis 2011 ». Toutes choses qui ont permis à la Côte d'Ivoire de traverser les crises mondiales récentes, de la Covid-19 et aux conséquences de la guerre en Ukraine, avec résilience. Ces performances ont contribué à préserver la cohésion de la société, de protéger la dynamique de croissance indispensable à la réalisation d'une Côte d'Ivoire toujours plus solidaire.

Patrick Achi a, ainsi, exhorté les membres du gouvernement à continuer de travailler et se donner les moyens de réaliser la «Vision 2030» du

Chef de l'État et de répondre positivement aux attentes immenses des populations. Le Chef du gouvernement a relevé dix (10) priorités de l'action gouvernementale. Il s'agit, entre autres, des projets sociaux avec, notamment, le deuxième Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2), l'accès à la santé, à l'électricité, à l'eau potable. Cela permettra de toujours réaffirmer la solidarité de la nation vis-à-vis des populations fragiles, en particulier, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans les zones frontalières.

L'on note également la poursuite et l'accélération des grands chantiers d'infrastructures en cours, qui doivent être des véritables « boosters » de la croissance économique ; l'amélioration de la productivité, en particulier, dans le secteur agricole, pour assurer la souveraineté

alimentaire du pays et en faire le grenier de la sous-région. La transformation locale des matières premières, pour plus de création d'emplois et de valeur ajoutée sur l'ensemble des chaînes de valeurs, tient une place de choix dans ces priorités. Patrick Achi a souhaité l'achèvement des projets stratégiques pour accueillir des grands événements internationaux, comme la Foire Commerciale Intra-Africaine et la CAN 2023 en janvier 2024. Selon le Chef du gouvernement, le seul crédo qui vaille est : « Rigueur - Efficacité - Visibilité », soutenu par une obsession permanente pour la production de résultats concrets, d'actes qui impactent le quotidien des populations, qui apportent des solutions tangibles, innovantes et rapides à leurs préoccupations comme à leurs espoirs. ●

LES 10 PRIORITÉS DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

- 1 **L'intensification des projets sociaux ;**
- 2 **La poursuite et l'accélération des grands chantiers d'infrastructures ;**
- 3 **L'amélioration de la productivité, en particulier, dans le secteur agricole ;**
- 4 **La transformation locale des matières premières ;**
- 5 **L'amélioration du capital humain ;**
- 6 **L'accélération du développement du secteur privé ;**
- 7 **L'impulsion donnée à la production de logements sociaux ;**
- 8 **L'accélération du processus de digitalisation de l'économie et de modernisation de l'administration publique ;**
- 9 **L'identification des populations et des entreprises, avec l'attribution d'un numéro d'identifiant unique ;**
- 10 **La lutte contre la corruption, le renforcement de la gouvernance et la promotion de la culture du résultat.**

Des Hommes en action

Jean-Marc Bini

L'ami de la nature



Dans ses veines, coule le sang vert de la noblesse écologique. Alors, quand Jean-Marc Bini partage son amour pour la nature, c'est tout son corps qui s'anime dans une sorte d'extase.

Titulaire d'un brevet d'étude professionnel en comptabilité, Jean-Marc Bini exerce dans les secteurs bancaire, commercial et dans les Tics avant de s'envoler pour le Canada. Dans ce pays

de grand froid, son amour pour la forêt se fait obsessionnel. L'appel de la terre entêtant et irrésistible. Après dix années passées au Canada, il regagne la Côte d'Ivoire. Les hectares de forêt légués par son père à 51 Km d'Abidjan lui ouvrent les bras. Dans cet écrin luxuriant resté inexploité, Jean-Marc Bini renaît. Il a trouvé sa vérité et veut en faire un business. Il se lance dans l'écotourisme selon les us et coutumes pour promouvoir, à la fois, les richesses du patrimoine culturel et touristique, et le savoir-faire des artisans ivoiriens. Le projet est novateur. Sept ans après, cinq domaines où la nature épouse la culture sont nés. Notamment, Bini forêt, Bini lagune, la réserve naturelle DahliaFleur, le parc Azagni, Bini Bamo et bientôt le Domaine N'Zianouan (Bini hippopotames). Selon le promoteur, son approche du tourisme responsable et durable, est « un retour aux sources, puisque nos parents, par les rites d'initiation dans les rivières et bois sacrés, savaient que la nature renferme des trésors qu'il faut protéger et préserver ».

Loin du bling-bling des tours de béton étoilées, les décors sont époustouflants et attirent des centaines de touristes, chaque semaine. Dans ces sanctuaires de verdure, le moindre détail ramène à la pureté des traditions ivoiriennes. Entre détente, découverte de nombreuses espèces animales et de la gastronomie ivoirienne. Et même les loisirs s'habillent en vert (jeu d'awalé, bain d'argile, randonnée pédestre, accrobranche, balade lagunaire en pirogue...).

Le concept est fort réussi. Et Jean-Marc Bini est choisi en 2021 comme ambassadeur par l'agence Côte d'Ivoire Tourisme pour faire la promotion de la destination Côte d'Ivoire.

Lydie Rachel Kambou

L'amazone de la filière karité

Lydie Rachel Kambou est une amazone de la filière karité en Côte d'Ivoire. Bottes aux pieds dans la brousse ou vantant les vertus du beurre de Karité dans les stands d'exposition et sur les plateaux télé, son nom est aujourd'hui intimement lié à la promotion du karité. Partout, elle se bat pour aider à structurer la chaîne de valeur et accompagner l'autonomisation des femmes de la filière.

Elle a 14 ans quand son père décède de façon tragique. Les difficultés financières l'obligent à arrêter les études en classe de 3ème. Elle apprend la couture pour avoir un métier et s'intéresse aux petits commerces. Mais, c'est en zone rurale que la jeune femme trouve véritablement sa voie et surtout une activité qui fait sens pour elle. Depuis, cette native de Doropo parcourt la vaste région du Bounkani pour regrouper et organiser les femmes. Elle crée la société coopérative des productrices du karité du Bounkani, afin d'aider les femmes à mener leurs activités dans de bonnes conditions et tirer le meilleur profit de leur labeur.

Ainsi, grâce à son activisme et au soutien des partenaires, Lydie Rachel Kambou réussit à doter certaines organisations d'équipements pour une collecte d'amande sans risque et pour réduire la pénibilité du process de fabrication du beurre de karité. Avec elle, les formatrices ont intégré l'Alliance des femmes entrepreneures et solidaires de Côte d'Ivoire (AFESCI Group) et proposent des huiles, pommades, savons, shampoing... faits à base de karité.

Lydie Rachel qui s'intéresse également à d'autres produits agricoles aux vertus thérapeutiques insoupçonnées comme le « soumara », plaide pour



l'acquisition de petites unités de transformation. Celle qui est aujourd'hui la 2e vice-présidente de l'interprofession karité, souhaite, avec le soutien des autorités ivoiriennes, tirer le meilleur profit de la certification du beurre de karité des régions du Tchologo et du Bounkani pour aller à la conquête de vastes marchés internationaux.

TOUT SAVOIR SUR

**Suivez-nous en direct
tous les mardis à 15h.**



LIVE



gouvci.official

CICG
Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

Dr Roseline Some-Meazieu

Une bonne fée sur le berceau des prématurés

En 2018, Dr Roseline Somé-Meazieu, pédiatre, est choisie pour une formation à la méthode mère kangourou en Afrique du Sud. Elle dirige actuellement l'unité de soins «Mère kangourou» du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Treichville. La convivialité et la solidarité qu'elle y instaure transforment cette unité en une sorte de «village» où les femmes arrivent avec leurs bébés nés trop tôt ou avec un trop faible poids.

Dans son service, on la surnomme «la grand-mère des prématurés». Véritable source d'amour et de chaleur pour ses petits pensionnaires. Derrière sa douceur, Dr Roseline Somé-Meazieu est une combattante farouche qui ne lâche rien. Telle une fée sur les berceaux, elle se donne sans compter pour aider les bébés prématurés à s'accrocher à la vie. Chaque victoire se mesure au gramme près. Des doigts fragiles d'un bébé qui enserrant son pouce, un sourire qui illumine le visage d'une mère suffisent à réchauffer le cœur de la praticienne qui veut, avant toute chose, se sentir utile. C'est sûrement cet amour du prochain qui a poussé la jeune écolière de l'EPP Broukro 1 (Bouaké) à choisir la médecine après l'obtention de son baccalauréat D au lycée Jeunes filles de Bouaké et à se mettre au service des plus fragiles en devenant pédiatre.

A 43 ans, elle fait partie des pionniers qui ont formé d'autres praticiens. Contribuant, ainsi, à multiplier le nombre d'unités de soins sur le territoire national. La méthode de peau à peau a permis de sauver des centaines de prématurés. Plus que des chiffres, de belles victoires pour la vie



qu'elle évoque avec une fierté légitime et surtout avec beaucoup de bonheur. « Pour chaque enfant sauvé, une mère heureuse », dit-elle.

Entre voyage, lecture et cinéma qui meublent ses loisirs, ce sont les vies gagnées qui écriront sa plus belle histoire.

Le gouvernement dispose d'un compte flickr ●●

www.flickr.com/photos/gouvciofficiel



Issa Diabaté

Bâtitteur d'écoquartiers

Avec Guillaume Koffi, Issa Diabaté forme le duo le plus célèbre de l'architecture en Côte d'Ivoire. Son brillant parcours et ses œuvres parlent pour lui. C'est une belle griffe dans la pierre.

Diplômé d'un master obtenu à l'université de Yale aux Etats-Unis, Issa Diabaté effectue, de 1991 à 1993, des stages au sein de plusieurs cabinets en Côte d'Ivoire, aux États-Unis et en France. En 1994, il rejoint le cabinet SAU Guillaume Koffi en tant que stagiaire, pour y revenir en 1995, en qualité de chargé des projets architecturaux. En 2001, fort de ses compétences, il devient l'associé de Guillaume Koffi. Ils forment ensemble un cabinet d'architecture qui va faire bouger les lignes. Une collaboration qui a conduit le jeune et brillant architecte sur d'importants projets en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Ethiopie, au Bénin, au Gabon...

Issa Diabaté participe à l'aménagement de la ville côtière d'Assinie Mafia et d'Abatta village, un écoquartier mixte de 228 logements à Abidjan. Il travaille également à la création d'un quartier multifonctionnel de 235 hectares pour 2500 logements dans la ville d'Abomey-Calavi, au Bénin. Il met du cœur à l'ouvrage et ses édifices sont en parfait accord avec l'environnement.

Ambitieux et rigoureux, il veut réinventer l'architecture ivoirienne. Son projet, c'est de « créer des cités dans lesquelles on puisse faire l'essentiel de nos activités à pied et à vélo sur un rayon de 3 kilomètres ». Le tout avec de la végétation et de la ventilation naturelle. A ses temps libres, Issa Diabaté qui aime s'inspirer des patrimoines anciens pour « créer la ville de demain », devient guide touristique. Il visite avec les touristes les quartiers d'Abidjan pour leur conter l'histoire



des vieux bâtiments, parler des bonnes pratiques d'urbanisme et partager sa vision.

À 52 ans, il est chevalier de l'Ordre du mérite national et directeur général de l'agence Koffi & Diabaté.

**ABONNEZ-VOUS
EN 2 ÉTAPES
AU STATUT WHATSAPP
DU GOUVERNEMENT
DE CÔTE D'IVOIRE**



Étape 1 Enregistrez le (+225) 07 87 36 36 36 sous le nom « **Gouv Infos** »

Étape 2 Envoyez le message « **Gouv Infos** » sur le numéro Whatsapp (+225) 07 87 36 36 36



+225 07 87 36 36 36



Lucarne

Le PNLTA

Un programme de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme, la toxicomanie et les autres addictions

Le ministère en charge de la Santé a mis en place, depuis 2001, le Programme National de Lutte contre le Tabagisme, qui prend en charge depuis 2008, également, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions.

Dr Ernest Zotoua est le Directeur coordonnateur du Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions (PNLTA).

Ce programme coordonne les activités de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme, la toxicomanie et toute autre addiction, sur l'ensemble du territoire, pour réduire la morbidité et la mortalité liées à ces addictions. Ce, par des activités de type promotionnel, préventif, curatif et de recherche.

À en croire le Directeur coordonnateur du PNLTA, le tabagisme est une épidémie mondiale qui a de graves conséquences sur la santé, l'économie et l'environnement. « Ce programme a été justement mis en place pour convaincre la population de ne pas consommer le tabac et l'alcool de façon abusive. Il y a aussi la toxicomanie, c'est-à-dire la consommation de la drogue », explique-t-il.

Le PNLTA, dira Dr Ernest Zotoua, offre une prise en charge multidisciplinaire. « En dehors du personnel de santé, il faut ajouter des psychologues, des assistants sociaux, des personnels de soutien. Le programme est accompagné par la société civile, les ONG, les partenaires internationaux, mais surtout par l'ensemble des structures du ministère chargé de la Santé », ajoute-t-il.

Le PNLTA met en œuvre la convention cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte anti-tabac où des mesures pour réduire l'offre et la demande sont prises. Le programme travaille à la formation du personnel médical. « Aujourd'hui dans n'importe quel centre



Dr. Ernest Zotoua, Coordonnateur du PNLTA

médico-scolaire, un enfant peut bénéficier d'un accompagnement pour arrêter de fumer », affirme le Directeur coordonnateur.

Il a souligné la mise en service, au Chu de Cocody, d'une Unité de promotion à l'aide au sevrage tabagique, « un centre de référence de tous ceux qui ont échoué ailleurs ».

Le gouvernement a mis en place le Centre d'accompagnement et de Soins en Addictologie (CASA) qui produit de très bons résultats. Des milliers de consommateurs de toute catégorie de drogue y sont reçus.

Le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara Au cœur de la lutte contre le cancer du sein

La directrice du Centre national d'Oncologie médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), professeur Judith Didi-Kouko Coulibaly, invitant, le mardi 11 octobre 2022 à Abidjan-Plateau, les femmes à un dépistage précoce du cancer du sein pour freiner la maladie, a rassuré sur la possibilité de la traiter au CNRAO, sans argent pour les personnes indigentes.

Elle intervenait au cours de la conférence de presse "Tout savoir sur" du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG) retransmise en direct sur la page Facebook officielle du gouvernement de Côte d'Ivoire www.facebook.com/gouvci. officiel.

« En Côte d'Ivoire, grâce aux efforts du gouvernement, aucun traitement n'est retardé au CNRAO parce qu'on n'a pas d'argent », a déclaré Judith Didi-Kouko Coulibaly, non sans souligner que les traitements ne sont pas gratuits. « Ils sont subventionnés par l'Etat de Côte d'Ivoire qui y a permis des actions sociales. (...) Même si la personne n'a rien comme argent, elle peut commencer et finir son traitement et proposer comment elle peut payer sa facture », a-t-elle expliqué.

Et de préciser que les tarifs sont subventionnés pour les personnes atteintes de cette maladie qui résident en Côte d'Ivoire, contrairement aux patients venant d'autres pays. A l'en croire, 60% des personnes traitées au CNRAO ont honoré



Pr. Judith Didi-Kouko Coulibaly, Directrice du CNRAO

la totalité de leurs factures, sans qu'elles aient reçu un appel de relance.

Poursuivant, elle a assuré que les malades de tout niveau socio-économique ont accès au traitement au Centre.

« Les personnes avec un faible niveau socio-économique bénéficient du même suivi de traitement que celles avec un niveau socio-économique élevé », a promis la directrice du CNRAO.

Elle a également soutenu que l'État a permis que des médicaments de cancer du sein, coûtant des millions, soient gratuitement mis à la disposition des populations qui se traitent dans le public, grâce à un partenariat avec le laboratoire Roche. Indiquant que la devise de l'Etat pour la lutte contre le cancer, c'est « faire de la Côte d'Ivoire un pays où le cancer n'est plus un drame mais une maladie chronique ».

Le professeur Judith Didi-Kouko Coulibaly, affirmant que tout est réuni pour traiter le cancer du sein en Côte d'Ivoire, a exhorté les femmes à se faire dépister le plus tôt possible : « 9 femmes sur 10 guérissent de la maladie si elle est découverte tôt, c'est-à-dire au moment d'un dépistage, au moment où on pense être en bonne santé ». Et d'insister : « Il faut se faire dépister. Le cancer du sein n'est pas égal à la mort ».

Dans le cadre d'Octobre rose, le coût de la mammographie passe de 25 000 FCFA à 2 000 FCFA au Chu d'Angré, lorsque les bulletins proviennent du CNRAO.

Depuis son ouverture en janvier 2018, le CNRAO a traité, à fin mars 2022, 1 179 personnes, dont 3 hommes, du cancer du sein. Tous les efforts et dispositifs mis en place ont permis de réduire le risque de décès par cancer du sein de 25%.

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)

Bilan 2022



Solange Amichia, Directrice générale du CEPICI

Au cours de l'exercice 2022, entre janvier et octobre 2022, le Guichet unique de Formalités des Entreprises (GUFÉ) a enregistré la création de 20 183 entreprises, contre 9 825 sur la même période en 2021, avec 5 342 emplois prévisionnels contre 3 954 en 2021, a affirmé la Directrice générale du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), Solange Amichia.

C'était lors d'une conférence de presse-bilan de ses activités de l'année, le jeudi 24 novembre 2022 à Abidjan-Plateau.

Solange Amichia a indiqué que dans le cadre de l'agrément au code des investissements, de

janvier à octobre 2022, ce sont 714 milliards de FCFA d'investissements agréés contre 575 en 2021. Le délai moyen de création d'entreprise est passé de quinze jours en 2021 à moins de trois jours à fin octobre 2022. 47% d'investisseurs sont des nationaux et 53% des étrangers. L'agro-industrie, avec 63% des investissements, demeure le secteur prépondérant, suivi de ceux du plastique (10%) et du bois (6%). Le nombre d'emplois prévisionnel est de 7 103. Les secteurs de création d'entreprises les plus visés en 2022 sont les prestations de services (44%, entre autres, architecture, ingénierie, contrôle technique, location de voiture, etc.), le commerce (23%) et les BTP (13%).

Tout en se félicitant que 1 570 visiteurs et requêtes d'informations aient été enregistrés entre janvier et octobre 2022, la DG du CEPICI a ajouté que le portefeuille d'intentions de projets captés s'élève à 823 projets pour 2 146 milliards de FCFA dont 125 projets matures pour 2 107 milliards de FCFA et 689 autres projets pour 39 milliards de FCFA. Ils concernent l'agro-industrie, les matériaux de construction, la chimie, la métallurgie, l'énergie et le tourisme. Au titre des perspectives alignées sur le Plan national de Développement 2021-2025 et la vision 2030 pour "Une Côte d'Ivoire solidaire", Solange Amichia a assuré que le CEPICI mettra en œuvre des stratégies efficaces en vue de mobiliser davantage d'investissements nationaux et internationaux.

À cet effet, elle a annoncé que sa structure souhaite accroître le taux d'investissements privés de 16% en 2020 à 25% en 2025 et mobiliser 32 116 milliards de FCFA au titre des investisseurs privés des entreprises. Le CEPICI prévoit également en 2023 le déploiement de ses services à Bouaké et San-Pédro en 2023. Une démarche qualité et certification ISO 9001 version 2015 est en cours.

L'amélioration de la performance du GUFÉ, des scores de la Côte d'Ivoire aux indices internationaux, du climat des affaires pour accroître la compétitivité du secteur privé et pour un accroissement spécifique de la compétitivité des PME/PMI fait partie de ces perspectives. Pour Solange Amichia, ces résultats du CEPICI sont les meilleurs depuis dix ans.

Chatbot officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire



Coucou EMY

« Bonjour, je m'appelle **EMY**, je suis un robot conversationnel qui vous renseigne sur l'**actualité du gouvernement** et vous donne la bonne information sur les sujets d'actualité ».

COUCOU EMY, Quelles sont les 10 priorités de l'action gouvernementale ?

Emy est disponible sur Facebook et sur WhatsApp

@gouvci.official +225 07 87 36 36 36



À la loupe

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE

N'GUESSAN KOFFI

Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Titulaire du doctorat de 3^{ème} cycle de Démographie obtenu en 1993 à l'Institut de Démographie de Paris et nommé dans le corps des Maîtres-assistants des Universités en 1995, Koffi N'Guessan était, depuis 2011, le Directeur général de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro, après avoir été vingt ans durant, Directeur de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA). Membre de plusieurs organisations nationales et internationales dont le Conseil Scientifique de l'Institut National d'Études Démographiques (INED) de Paris, Koffi N'Guessan a permis à l'INP-HB de redorer son blason grâce aux partenariats stratégiques qu'il a noués avec plusieurs institutions et écoles de renom. Il est ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage depuis le 6 avril 2021.

Quelle est la différence entre l'Enseignement technique et la Formation professionnelle ?

Le lycée professionnel forme aux métiers qui permettent aux apprenants d'aller directement sur le marché du travail. Dans un lycée technique, il s'agira d'apprendre sur le plan technique, mais des formations générales. On y va pour une formation de longue durée ; le cursus normal, c'est-à-dire passer de la classe de Seconde à celle de la Terminale, et poursuivre après le Bac dans des formations d'Ingénieur. Donc dans l'enseignement technique, on y va pour devenir un concepteur de technologie, et dans l'enseignement professionnel, pour appliquer la technologie.

Comment se fait le recrutement des enseignants de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle ?

Dans notre système, nous avons deux types d'enseignants. La première catégorie est celle des personnes qui seront formées à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) qui est notre école. Il est le pendant de l'École Normale Supérieure (ENS) au niveau de l'Enseignement général. La deuxième catégorie est celle des experts qui sont en fonction dans des entreprises, que nous recrutons au titre d'enseignants vacataires parce qu'on a besoin de former aux métiers, de former des apprenants,

selon des spécialités bien requises. Par ailleurs, dans le système de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, il y a aussi des professeurs de sports qui sont recrutés à partir de l'INJS.

Comment prévoyez-vous les reconversions pour des travailleurs en activité ?

C'est le sens même de l'École de la deuxième chance. L'École de la deuxième chance est une excellente occasion pour tous ces jeunes d'apprendre un métier. Les projets que nous proposons sont de courtes durées. Nous avons des formations de 3 mois, de 6 mois et d'autres qui peuvent aller jusqu'à 12 mois. Tout dépend de ce que nos partenaires qui recrutent



M. N'Guessan Koffi, Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

demandent comme profil. En fonction de la filière et de l'intensité de la technicité recherchée, nous définissons la durée de la formation. C'est donc variable. Si une personne juge être mal insérée, qu'elle contacte nos services ou s'inscrive dans le domaine de l'apprentissage ou encore à l'École de la deuxième chance.

C'est quoi le projet BTP Egletons ?

Nous sommes dans le domaine de BTP et nous avons de nombreuses entreprises qui ont besoin de certains profils dans l'immédiat. Pour nous, c'était une opportunité pour le pays de pouvoir proposer des

L'École de la deuxième chance est une excellente occasion pour tous ces jeunes d'apprendre un métier.

jeunes qui vont travailler dans ces entreprises moyennant une formation. Nous avons donc discuté avec nos partenaires dans le BTP installés à Egletons. En fonction des profils, nous avons recruté des jeunes qui sont allés en formation. Il y a une première cohorte de 35 personnes qui sont allées faire la filière de

Topographie. Il y a 17 qui sont revenus. Aujourd'hui, nous sommes en train de former des conducteurs d'engins lourds (pelleteuses, niveleuses, etc.) à Egletons.

Qu'en est-il de l'Académie des talents ?

Nous sommes en face de deux types de population. Pour tous ces jeunes déscolarisés, diplômés sans emploi ou mal insérés ou même ces jeunes non scolarisés, on a défini l'École de la deuxième chance. Avec l'Académie des talents, ce que nous recherchons, c'est d'avoir l'École de la première chance. C'est-à-dire que quand vous finissez le lycée

II À L'OUVRAGE

professionnel, avant même de finir, l'entreprise vous propose un contrat.

Le projet Garage-école, de quoi s'agit-il ? A quand son opérationnalisation, particulièrement pour les jeunes ?

Le Garage-école est un garage normal avec des équipements ultra-modernes. Il assure premièrement la sécurité des apprenants. Deuxièmement, leur formation à la technologie nouvelle. Lorsque le premier garage que nous sommes en train de construire à Abobo sera terminé, vous verrez que les jeunes vont apprendre sur des durées variables les fonctions de mécanicien, dans de très bonnes conditions. Nous commençons à Abidjan et progressivement nous allons remonter à l'intérieur du pays. Nous allons rappeler les maîtres artisans dans le domaine des garages, les

requalifier au niveau de la nouvelle technologie et faire en sorte qu'à leur tour, ils puissent former de nombreux jeunes. Ce sera utile, non seulement pour les services après-vente des véhicules, mais aussi nous allons attirer des constructeurs en Côte d'Ivoire si la main-d'œuvre est importante et de bonne qualité. Le garage-école permettra aussi à certains jeunes d'aller travailler dans des unités industrielles pour faire valoir leurs talents.

Comment se fait l'inscription au projet Champ-école ?

Le Champ-école est un projet qui permettra à des jeunes qui ont le talent dans le domaine de l'agriculture de pouvoir renforcer ce talent, apprendre l'agriculture de façon moderne avec une rentabilité qui leur permettra de vivre. Il y aura peut-être moins de 25 % de formation théorique que les

apprenants vont appliquer dans les champs. Ce qui permettra d'avoir sur de petits espaces, de petites surfaces, des rendements relativement élevés. Le Champ-école est donc en cours, que les intéressés cherchent à entrer en contact avec la Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion professionnelle pour leur inscription.

Adresses utiles :

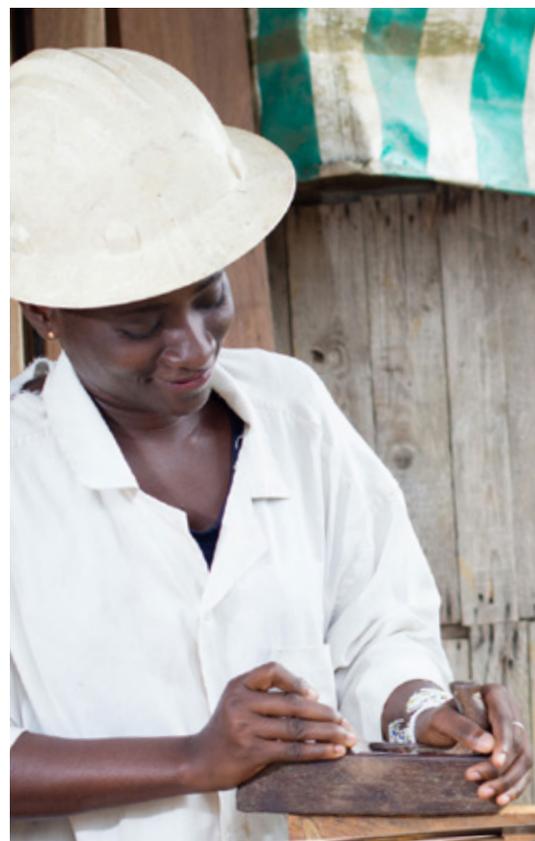
Direction des Examens et Concours
Il Plateaux vers l'ENA : 2722418722 /
0707193204

Direction des Orientations des Bourses
et de la Mobilité - Vallon vers la station
Corlay : 0757209656.

Direction de l'Apprentissage et de
l'Insertion professionnelle
Sebroko et Plateau : 0708510102 /
2720278533
www.formation-professionnelle.gouv.ci

“ MOT DE LA FIN

Le gouvernement dirigé par Son Excellence Monsieur Patrick Achi, Premier Ministre, Chef du gouvernement, est en train de faire en sorte que tous les jeunes de notre pays puissent avoir à s'insérer en activité. Pour tous ces jeunes qui ont des diplômes et qui n'ont pas d'activité, tous ces jeunes déscolarisés, je voudrais vous redonner espoir. L'École de la deuxième chance est une réalité. Nous allons progressivement proposer pour vous des formations ciblées, en accord avec le secteur productif qui a besoin de vos profils. Quant aux jeunes diplômés, je vous demande d'avoir la volonté de la reconversion. Vous pouvez avoir le Bac, avoir la Maîtrise, avoir le Doctorat, la seule chose que l'Enseignement professionnel vous demande, c'est la volonté de reconversion. Parce qu'il est plus facile pour vous d'apprendre rapidement un métier. Contacter nos différentes structures. Ne soyez pas découragés.



LUTTE CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE ET PRÉSERVATION DU PANIER D'ACHAT DE LA MÉNAGÈRE

SOULEYMANE
DIARRASSOUBAMinistre du Commerce, de l'Industrie
et de la Promotion des PME

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en Banque du Conservatoire National des Arts & Métiers de Paris, d'un DESS audit et contrôle de gestion de l'Université nationale de Côte d'Ivoire en partenariat avec l'Université Paris XII Val-de-Marne, et d'une Maîtrise de sciences de gestion, option finance de l'Université nationale de Côte d'Ivoire, Souleymane Diarrassouba est également certifié « Advanced Management Program » de la MDE Business School en partenariat avec IESE Business School de Barcelone. Jusqu'à son entrée au gouvernement, le 11 janvier 2017, en qualité de Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, il était le Directeur général du groupe Atlantic Business International (ABI). Le mercredi 20 avril 2022, à la suite du remaniement ministériel, Souleymane DIARRASSOUBA est nommé Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME.

Des mesures sont prises contre la cherté de la vie. Quels sont les moyens de contrôle dont dispose le gouvernement pour leur mise en application ?

Lorsqu'on dit qu'un prix est plafonné, c'est un prix maximum. Donc il est loisible au commerçant de pouvoir appliquer en dessous de ce prix plafonné qui, en réalité, est un prix conjoncturel au regard des textes. Nous avons aujourd'hui environ 500 agents au respect des mesures du Gouvernement sur le terrain. Nous avons eu plus de 35 000 contrôles sur le terrain et nous avons noté que plus de 94% de nos espaces de contrôle étaient visités par nos contrôleurs et respectaient, de façon effective, les mesures du gouvernement. Et lorsque des infractions

sont constatées, il s'ensuit des sanctions pécuniaires qui sont administrées par nos agents. En cas de constatation d'infractions ou de manquements, n'hésitez pas à appeler notre numéro vert le 1343.

Pourquoi, les prix des produits vivriers produits sur place ne cessent d'augmenter également ?

Pour ce qui concerne les produits vivriers, il faut noter que notre agriculture est pluviale. Il y a des moments de saison pluvieuse qui profitent à notre agriculture et il y a une période de saison sèche. Et nous avons ce que nous appelons des produits saisonniers. Pendant la saison

sèche, il y a des produits que nous ne trouvons pas sur le marché. Dès lors que par la loi de l'offre et de la demande, un produit devient rare sur le marché, le prix augmente. Mais lorsqu'un produit est en abondance et qu'il est saisonnier, le prix est accessible. C'est la raison pour laquelle nous recommandons aux Ivoiriens d'adapter les habitudes de consommation selon la saisonnalité des produits et ce, chaque fois que de besoin, sur la base des informations qui sont communiquées par le Conseil national de Lutte contre la vie chère (CNLVC), à travers les créneaux que nous avons au niveau de la RTI et des autres médias.



M. Souleymane Diarrassouba, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME

Dans un contexte mondial marqué par la pandémie à Covid-19 et la guerre en Ukraine, les agriculteurs sont essouffés. Quelles sont les solutions envisagées pour aider le secteur de l'agriculture ?

La Côte d'Ivoire travaille à sa souveraineté alimentaire. Nous souhaitons augmenter l'offre en tout temps et en tout lieu pour que les productions agricoles soient disponibles en toutes saisons. C'est la raison pour laquelle, nous sommes pour la promotion de l'irrigation, de l'utilisation du goutte-à-goutte et également la mécanisation de l'agriculture. Le gouvernement a aussi mis en place un programme de soutien en intrants et ce programme va se poursuivre.

La Côte d'Ivoire travaille à sa souveraineté alimentaire.

L'Etat a également mis en place, un programme pour soutenir l'agriculture et une Agence foncière rurale (AFOR) qui est un élément de garantie pour nos producteurs qui pourront bénéficier de financement bancaire. Pour la production locale, nous avons une stratégie de promotion des « 7 clusters » qui permet d'encourager la production locale et d'avoir

la production tout le temps. L'Etat a également diminué les taxes sur certains produits transformés en Côte d'Ivoire.

Quelles sont les mesures mises en place par le ministère pour promouvoir et aider les PME ? Toutes entreprises peuvent-elles bénéficier de ces aides financières ?

Tous les efforts qui ont été faits par le gouvernement en faveur des PME, à travers les différents fonds, notamment le Fonds de Soutien aux PME (FSPME) et le Fonds d'Appui au secteur informel (FASI) sont perceptibles. Le GUDE-PME et la Société de garantie des PME ont été mis en place pour permettre aux entrepreneurs d'être pris en

charge depuis l'amorçage jusqu'au financement en passant par le renforcement des capacités. La Société de garantie des PME sera un établissement financier qui, par son statut, va émettre des garanties au secteur bancaire à l'effet de pouvoir mitiger les risques et encourager leur financement. Aussi, nous travaillons à promouvoir la désintermédiation pour soutenir l'environnement des PME. Pour y arriver, l'Etat a créé la Caisse de dépôt et de Consignation en vue de de les aider et trouver d'autres mécanismes de garantie.

Concernant le statut de l'entrepreneur, quels sont les enjeux et avantages liés à ce statut ? Et quels sont la procédure d'enrôlement et le

délai de délivrance des cartes de l'entrepreneur ?

L'OHADA a donné cette faculté de pouvoir donner un statut aux différentes PME qui ont un niveau de chiffre d'affaires, selon leurs activités, inférieur à 30 millions de FCFA et en Côte d'Ivoire pour des raisons pratiques, nous sommes montés jusqu'à 50 millions de FCFA. Avec ce statut-là, vous bénéficiez de certains avantages ; notamment avec la CNPS, où nous identifions des avantages sociaux pour que vous puissiez en tirer profit. Le processus d'identification est en cours et certaines validations doivent être finalisées afin d'accélérer le processus. Il s'agit pour l'Etat d'aider au glissement des acteurs du secteur informel au formel car beaucoup

d'entreprises évoluent dans le secteur informel.

Quel est l'impact réel des 406 milliards de subvention du prix du carburant sur la cherté de la vie ?

Les 406 milliards de FCFA de subvention, c'est un effort que l'Etat de Côte d'Ivoire a consenti de janvier à juin 2022 pour que la hausse des coûts du pétrole ne soit pas totalement répercutée sur les populations. Donc l'Etat supporte 517 FCFA /l sur le gasoil et 383 FCFA/l au niveau super. Si l'Etat n'avait pas fait cela, les citoyens auraient senti le prix de l'inflation, soit plus de 1 000 FCFA au lieu de 735 FCFA aujourd'hui à la pompe pour le super et soit 1 000 FCFA contre 615 FCFA à la pompe pour le gasoil.

MOT DE LA FIN

Notre préoccupation quotidienne, c'est de travailler à ce que les Ivoiriens puissent être à l'aise, pour que le pouvoir d'achat des populations soit protégé et les prix pratiqués dans nos marchés, justes. Nous sommes dans une dynamique. Comme le Premier Ministre ne cesse de le rappeler, tout ceci pour dire que cette situation n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire. C'est une situation qui est mondiale. Des pays développés ont des taux d'inflation aujourd'hui au-dessus de 8% alors que la Côte d'Ivoire est à environ 4,5%. Malgré cette situation, nous prenons des mesures immédiates, structurelles, conjoncturelles également pour pouvoir contenir l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des populations. C'est à cet effet que nos agents sont sur le terrain. Il peut y avoir des difficultés, des manquements, mais chaque fois que vous les constatez, il faut pouvoir nous les remonter. Nous restons disponibles, à travers nos différents canaux, pour répondre aux différentes préoccupations des populations.



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES VULNÉRABLES

MYSS BELMONDE DOGO

Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté

Titulaire d'un master 2 en import-export, elle débute sa carrière professionnelle en 2001 dans la Société de Transit de Côte d'Ivoire (SOTRANCI). En 2007, Myss Belmonde DOGO est nommée Chef de service adjointe de ladite société, avant d'être promue Chef de service en 2010. Elle prend les commandes de la Société ivoirienne de Transit et Service (SITS) en 2013, puis devient consultante en douanes, import-export en 2016. Myss Belmonde DOGO a fait son entrée au gouvernement le 4 septembre 2019, en qualité de Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des femmes. Elle est reconduite dans le gouvernement du Premier Ministre Patrick Achi en tant que Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, le 06 avril 2021.

Madame la Ministre, c'est un acte de générosité de donner 36 000 FCFA par trimestre à des personnes jugées pauvres. Mais pensez-vous que c'est une solution pour combattre la pauvreté ?

Nous donnons 36 000 FCFA tous les trois mois sur trois ans. Mais ce n'est pas que le transfert monétaire. Nous faisons de l'accompagnement pour permettre aux ménages ciblés parmi les plus vulnérables, de sortir de la pauvreté. Les filets sociaux sont faits pour les ménages qui vivent en dessous de 350 FCFA par jour. La coordination des filets sociaux productifs a en son sein des agents communautaires qui accompagnent et suivent les ménages bénéficiaires,

sur toute l'étendue du territoire national. Aucun ménage ne peut recevoir les 36 000 FCFA sans avoir eu au préalable une formation. En plus de la formation, nous mettons l'accent sur la sensibilisation, la scolarisation des enfants, la vaccination et les consultations, ainsi que sur la nutrition. Les ménages sont également accompagnés par les activités génératrices de revenus (AGR). Au bout de trois ans, les bénéficiaires du projet reçoivent en fin de cycle, un montant pour pouvoir mener à bien une AGR.

Sur quel critère choisissez-vous les personnes qui doivent bénéficier des projets filets sociaux productifs ?

En zone rurale, ce sont les

communautés qui désignent qui est réellement pauvre. Il s'agit, notamment, des chefs de villages, des leaders religieux, des présidentes de femmes, des présidents de jeunes, etc. Nos agents ont pour mission d'aller dans les villages et de porter l'information en présence de ces leaders communautaires. Si les agents arrivent dans un domicile et qu'ils trouvent un congélateur ou une télévision, ce ménage ne rentre pas dans les critères de pauvreté. Les filets sociaux sont destinés aux ménages les plus pauvres. En ville, la sélection est faite par la mairie, le corps préfectoral, les différentes directions régionales des ministères de la Solidarité, des Affaires sociales, et de la Femme.



Mys Belmonde Dogo, Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté

Quels sont les critères de pauvreté ? Par rapport à ces critères, quel est le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire ?

Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire, à ce jour, est de 35%. En 2018, nous étions à 39%. Je pense que le Président l'a annoncé dans son discours du 06 août dernier. Pour les critères de définition de la pauvreté, il est important de savoir que la pauvreté n'est pas seulement monétaire. Si dans une zone bien définie, il manque des infrastructures

Les filets sociaux sont faits pour les ménages qui vivent en dessous de 350 FCFA par jour.

telles que, l'eau courante, l'électricité ou des pistes reprofilées, les populations vivant dans cette localité correspondent aux critères de pauvreté. En général, est dit

pauvre, celui qui vit en dessous de 750 FCFA par jour. Celui ou celle qui vit en dessous de 350 FCFA par jour est dans l'extrême pauvreté.

Le gouvernement a instauré les pupilles de l'Etat. Comment devient-on pupille de l'Etat et combien sont-ils ?

Sont désignés pupilles, les enfants des fonctionnaires (FDS), agents du ministère de la Santé, du corps enseignant, qui se trouvent dans certaines zones. Ce sont les enfants de

II À L'OUVRAGE

tout fonctionnaire qui meurt à la tâche, au nom de l'Etat de Côte d'Ivoire. Nous avons 256 pupilles dont la grande majorité provient des enfants des FDS.

Le gouvernement a rendu obligatoire la Couverture maladie universelle (CMU) contre une participation mensuelle de 1 000 FCFA. Comment le ministère accompagne-t-il les plus démunis à faire face à cette obligation ?

Le ministère accompagne tous les bénéficiaires des programmes SWEED et filets sociaux productifs. Toutes les personnes bénéficiaires de ces projets et détentrices de la carte CMU, bénéficient gratuitement des prestations de la CMU. Le ministère de

l'Emploi et de la Protection Sociale travaille à ce que les ménages les plus vulnérables soient les premiers détenteurs de la carte CMU pour leur bien-être.

Pouvez-vous, Madame la ministre, donner plus de détails sur les programmes destinés aux femmes et aux jeunes filles dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ?

En termes de programmes destinés aux femmes et aux jeunes filles dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, nous avons le projet SWEED et les filets sociaux.

Le SWEED qui est le programme d'autonomisation des jeunes filles par le dividende démographique accompagne ces jeunes

filles de la 6ème à la 3ème en appui alimentaire et à la formation sur la santé sexuelle et reproductive. De même, ce projet accompagne les jeunes filles déscolarisées et les femmes, à travers des formations, des sensibilisations et des mises en œuvre des AGR. Pour les jeunes garçons, il existe des cellules comme l'école de Marie.

“ MOT DE LA FIN

Je voudrais rappeler que le ministère n'est pas fait pour distribuer des vivres et des non-vivres. Nous avons des programmes, des directions qui ont pour objectif de mener à bien la lutte contre la pauvreté. L'objectif du gouvernement est de réduire le taux de pauvreté de moitié en 2030 et nous y travaillons. Nous devons également reconstruire le capital solidarité. En zone rurale, nous vivons mieux la solidarité qu'en zone urbaine. Dans les villages, en cas de sinistre, les voisins acceptent de soutenir les victimes. Ce qui n'est pas toujours le cas en ville. Nous devons donc faire de la solidarité, la valeur la mieux partagée en Côte d'Ivoire pour qu'elle puisse permettre aux générations futures de l'avoir comme valeur nationale.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ADAMA DIAWARA

Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique

Titulaire d'une Maîtrise en Physique obtenue à l'université de Cocody, d'un DEA à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et d'un Doctorat (Thèse Unique), option: Physique de l'Atmosphère/Agro Météorologie en 1990, Adama Diawara est recruté en tant qu'assistant à l'université de Cocody en 1991. Il passe maître-assistant en 1994, puis maître de conférences en 2015. Directeur de la Planification et de l'Évaluation du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de mars 2005 à juin 2006, l'enseignant-chercheur a dirigé la Station géophysique de Lamto de 2007 à 2011. Depuis décembre 2019, Adama Diawara est le président de la Société ivoirienne de physique (SIPHYS), fonction qu'il cumule avec celle de président du Réseau ivoirien de suivi et d'évaluation (RISE) qu'il exerce depuis 2008. Le 13 mai 2020 Adama Diawara entre au gouvernement en qualité de ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Comment peut faire un nouveau bachelier ayant obtenu la mention assez bien au baccalauréat pour obtenir la bourse universitaire ?

La première chose à faire est de déposer une demande de bourses à la Direction des bourses à l'immeuble Noguès, au Plateau. Il faut remplir un certain nombre de critères pour bénéficier de la bourse. Le nombre de bourses est fonction des limites de l'enveloppe budgétaire allouée. Cela dit, un bachelier avec une mention assez bien, a toutes ses chances de l'avoir.

Comment se fait le choix des étudiants qui doivent bénéficier des bourses du gouvernement pour étudier à l'étranger ?

Normalement, les bourses d'études à l'étranger sont attribuées à deux types

d'étudiants. Le premier type d'étudiants, c'est un bachelier de série C ou E avec mention, donc très brillant, qui va aller faire une classe prépa en France. Il n'y a pas de problème pour lui attribuer une bourse. Ou alors qui a fait une classe prépa par exemple à l'INP-HB ici ou à Blaise Pascal ou à l'Université de Man et bientôt à l'Université Félix Houphouët-Boigny, et qui est admis à certains concours de haut vol, comme X polytechnique, HEC, on lui donne une bourse aussi. Ceux qui vont à X polytechnique, par exemple, ont 400 000 FCFA par mois comme bourse, en plus des frais de scolarité qu'on paie derrière, qui sont parfois très élevés. Donc, voilà le premier type d'étudiants, d'apprenants qui peuvent avoir une bourse

pour l'étranger. Ensuite, le deuxième type, ce sont ceux qui sont au troisième cycle, c'est-à-dire master, doctorat. Je dis master ou doctorat parce qu'il y a un mélange de genres. Pour le moment, d'ailleurs, il y a un projet de décret sur les bourses qui va y mettre de l'ordre là. Et on va être très regardant sur les structures d'accueil parce qu'il n'est pas question qu'on prenne nos meilleurs apprenants, qu'on les envoie dans des établissements à l'étranger, mais qui, en réalité, ne pèsent pas lourd, comparés à certains de nos établissements sur place.

Comment comptez-vous résoudre le problème de l'inadéquation entre les formations dispensées et le marché de l'emploi ?

Depuis 1999, ce qu'on appelle



M. Adama Diawara, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

en Europe le processus de Bologne sur lequel nous nous sommes en Afrique alignés, a laissé place au système Licence-Master-Doctorat (LMD) en application dans la zone UEMOA depuis 2005. L'inadéquation formation-emploi, au double niveau qualitatif et quantitatif, constitue un problème majeur pour notre sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Pour qu'on puisse résoudre durablement ce problème d'inadéquation formation-emploi, il faudrait qu'on ait une approche systémique. Cela veut dire qu'au niveau transitionnel, il faudrait qu'on ait des sorties vers la formation professionnelle ; afin que tous ceux qui achèvent

la 3ème, ne soient pas obligés d'aller faire une 2nde dans l'enseignement général. Il faut des sorties vers la formation professionnelle. Cela suppose qu'on ait une formation professionnelle qui monte en puissance. L'enseignement supérieur va jouer sa partition, a commencé à jouer sa partition et poursuivra sur cette lancée parce qu'il y a un certain nombre de réformes en cours et d'autres à venir pour s'attaquer au problème crucial d'inadéquation formation-emploi.

Comment se fait la répartition des nouveaux bacheliers dans les Universités publiques de Côte d'Ivoire ?

Pour l'orientation dans les Universités publiques, il y a eu

une phase de préinscription pour les nouveaux bacheliers. Donc, chaque nouveau bachelier a choisi trois Universités ou a fait trois choix pour les Universités publiques. Et après, il y a une commission d'orientation et d'harmonisation qui a siégé. J'ai tenu à ce que cette commission d'orientation et d'harmonisation soit la plus inclusive possible, c'est-à-dire en plus des membres classiques de cette commission, notamment, le directeur de cabinet, le directeur de l'enseignement supérieur, les directeurs des systèmes d'informations, le directeur de l'orientation et des bourses ; j'ai ajouté deux représentants pour que ce soit inclusif. Le premier critère est

le fait d'avoir le bac de l'année en cours. La seconde est le critère d'âge (23 ans maximum, sauf l'université de Man qui met à 22 ans). Si vous dépassez 23 ans, vous n'entrez plus à l'université publique. Ensuite, il y a les notes obtenues au bac et on classe enfin tous les éligibles en fonction de leurs moyennes au bac. Les moyennes sont ramenées sur 20, on les classe et on regarde la capacité d'accueil de l'UFR sollicitée. Si vous avez sollicité l'UFR math-info de l'université Félix Houphouët-Boigny et il n'y a que 300 places, on prend les 300 premiers, évidemment. Je signale au départ que ce sont les universités qui nous ont communiqué leurs capacités d'accueil.

La question de composition sur table ne serait plus d'actualité pour le concours de recrutement des docteurs ? L'on reviendrait à une composition orale sous une nouvelle formule, de quoi s'agit-il précisément ?

Pour les assistants-chefs de clinique (il s'agit des docteurs en sciences de la santé, qui ont fait l'internat au moins quatre

Si vous dépassez 23 ans, vous n'entrez plus à l'université publique.

ans qui viennent passer le concours), la méthodologie ne change pas. Leur concours se passe en quatre étapes : l'écrit, l'oral, le Travail pratique (TP) et la clinique. Pour les attachés de recherche, la méthodologie ne change pas non plus. Il y a le jury d'évaluation interne de présélection au niveau des structures de recherche, ensuite ça passe aux Comités techniques scientifiques (CTS), ensuite au Comité national scientifique. Mais pour les assistants, la méthodologie change. Nous sommes dans un dialogue social permanent au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Quand vous êtes assistants à l'université ou dans une grande école publique, vous faites de l'enseignement et de la recherche. Car on a besoin

d'enseignants qualifiés pour être sûr qu'ils maîtrisent leurs sujets et feront correctement les cours aux étudiants. L'oral est l'option qu'ils ont eux-mêmes choisie, pour être interrogés sur les UE.



“ MOT DE LA FIN

Depuis son arrivée au pouvoir, le Président Ouattara a fait énormément pour l'ensemble du secteur de l'éducation formation, particulièrement pour le sous-secteur système de l'enseignement supérieur et scientifique. Je donne l'exemple du budget 2021 où sur les programmes financés au niveau des différents ministères, le montant budgétaire alloué était de 5 165 milliards de FCFA et sur ces 5 165 milliards de FCFA, on avait 27,02% qui était alloués aux trois sous-secteurs éducatifs. Dans ce package-là, l'Enseignement supérieur avait 17,06% du financement, ce qui est énorme. L'État fait énormément pour notre système et notre sous-secteur, en particulier.

Le développement, c'est Ici

L'amélioration des conditions de vie des producteurs de Cacao



- **900 FCFA/Kg**
Le prix bord champ des fèves de cacao pour la campagne principale 2022-2023, démarrée le 1er octobre 2022
- **135 milliards de FCFA**
Effort consenti par l'Etat pour fixer le prix du cacao pour la campagne 2022-2023
- **+16 000 milliards de FCFA**
Revenus financiers distribués aux producteurs depuis la réforme de la filière café-cacao en 2012
- **38 milliards de FCFA**
Montant de la subvention pour combler la baisse des cours sur le marché international en 2019 et maintenir le prix bord champ à 750 FCFA/Kg
- **17 milliards de FCFA**
Montant débloqué par l'État pour soutenir la filière face aux effets de la pandémie du coronavirus

Le renforcement de la cohésion sociale dans les zones frontalières



- **8 000**
jeunes de 6 régions concernées par le programme se verront octroyer des subventions à travers le FASI pour une enveloppe globale de 2 milliards de FCFA
- **35,62 milliards de FCFA**
Montant prévu pour combler le déficit en infrastructures (éducation santé, eau, électricité...)
- **22 janvier 2022**
Lancement officiel du PSGouv 2022-2024 à Tougo par le Premier Ministre Patrick Achi
- **8,6 milliards de FCFA**
Montant du Programme spécial pour offrir des opportunités de formation et d'insertion à 19 812 jeunes
- **2,4 milliards de FCFA**
Coût du projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix
- **20 000**
bénéficiaires dans 18 villages miroirs des deux côtés de la frontière

La promotion de la bonne gouvernance



- **2000**
Création de la Cour des Comptes
- **2013**
Création de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)
- **Avril 2021**
Création du Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Renforcement des Capacités et de la Lutte contre la Corruption
- **11 juillet 2022**
Présentation du Système de surveillance de prévention et de traitement des actes de corruption et d'infractions assimilées (SPACIA)
- **1400 milliards de FCFA**
de préjudice pour le pays en 2019 soit 4% de son PIB et 64% du service de sa dette
- **105ème sur 180**
Classement de la Côte d'Ivoire en 2021 (Rapport Transparency International)
- **03**
Le nombre de Directions Régionales de Lutte Contre la Corruption créées (Yamoussoukro, San Pedro, Korhogo)

Le développement des Universités publiques



- **8 universités**
Les Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé, Alassane Ouattara de Bouaké, Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Man, San Pedro et l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)
- **2012**
Les anciennes Unités Régionales de l'Enseignement Supérieur (URES) de Korhogo et de Daloa deviennent respectivement l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo et l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- **L'Université de Man**
Créée par le décret 2015-776 du 9 décembre 2015, elle se veut une université polytechnique avec des UFR et des écoles supérieures
- **L'Université de San Pedro**
Elle a une capacité d'accueil à terme de plus de 20.000 étudiants.
- **Plus de 75 milliards de F CFA**
Coût de la future université d'Odienné.
- **L'Université de Bondoukou**
La première pierre a été posée en décembre 2019. Elle formera dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et d'autres filières.

L'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires à la retraite



- **05 avril 1977**
création de l'IPS-CGRAE
- **24 juin 2020**
Décret n° 2020-528 du 24 juin 2020 portant création de régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat.
- **2 novembre 2021**
Création du régime complémentaire
La Complémentaire c'est :
une épargne simple, flexible, rémunérée, transparente et sécurisée pour une retraite plus confortable
- **5%**
Taux de la cotisation obligatoire prélevée sur le salaire de base directement à la source
- **06 agences**
Abidjan, Bouaké, Daloa, Grand-Bassam, Man, Korhogo
Représentations : Abengourou, Gagnoa
- **250.000**
Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat en 2022 (Ministère de la Fonction Publique)
- **60 et 65 ans**
Âge de la retraite pour les fonctionnaires selon les grades

L'Éducation à travers les collèges de proximité



- **Collège de proximité de Gabiadji (San Pedro)**
- **2018**
Ouverture du collège de proximité de Gabiadji construit par le Conseil Régional de San Pedro
- **2020**
Le collège est érigé en lycée
- **06**
bâtiments
- **16**
salles de classe
- **1 331**
élèves inscrits pour l'année scolaire 2020-2021
- **+1500**
élèves inscrits pour l'année scolaire 2021-2022



Le développement des infrastructures portuaires



Port Autonome d'Abidjan (PAA)

- **05 février 1951**
Inauguration du Port Autonome d'Abidjan
- **1 100 milliards de FCFA**
Montant investi dans les activités portuaires depuis 2012
- **30 millions**
de tonnes de marchandises par an
- **55 000**
Nombre d'emplois directs et indirects
- **02 décembre 2022**
Inauguration du deuxième Terminal à Conteneurs (TC2) par le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné



Port Autonome de San Pedro (PASP)

- **04 décembre 1972**
Inauguration du Port Autonome de San Pedro à 350 Km d'Abidjan, dans le Sud-Ouest
- **1er port**
d'exportation de cacao dans le monde avec plus d'un million de tonnes par an
- **2012**
Élaboration d'un schéma directeur de développement à l'horizon 2035
- **14 septembre 2022**
Inauguration du Terminal Industriel Polyvalent de San Pedro (TIPSP), par le Premier Ministre Patrick Achi

Le développement en chiffres



EMPLOI JEUNES

30.661

opportunités de stages d'apprentissage ou de formation de reconversion déjà mobilisées auprès de 11 entreprises dans le cadre de l'édition 2022 du Programme National de Stage, d'Apprentissage et de Reconversion (PNSAR)



ÉDUCATION NATIONALE

5.319.679

Kits scolaires seront distribués aux élèves du primaire dans le cadre des priorités d'actions de l'année scolaire 2022-2023.



ÉNERGIES

3,5 millions

d'abonnés en 2022 dans le secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire contre 1,1 million d'abonnés en 2011 (soit une augmentation de 318%)



SANTÉ POUR TOUS

1000 milliards de FCFA

Montant cumulé des chantiers stratégiques prévus par notre Plan National de Développement 2021-2025 en faveur de la santé des Ivoiriens.



Logement en Côte d'Ivoire

Échantillon : 2 500 personnes

- Hommes (80%)

- Abidjan (78%) et Intérieur du pays (22%)

Octobre 2022



69% des personnes interrogées ont une **mauvaise image** de l'**achat d'un logement** en Côte d'Ivoire.



70% des personnes interrogées ont une **mauvaise image** de la **location d'un logement** en Côte d'Ivoire.

Le motif principal d'image négative rattachée au logement c'est le prix actuel d'acquisition ou de location des biens immobiliers : **Beaucoup trop chers à Abidjan** (59% pour l'achat vs 61% pour la location) ; trop chers au périphérique (55% pour l'achat vs 53% pour la location) et juste bien à l'intérieur (49% pour l'achat vs 55% location).

4 Ivoiriens sur 10 (ou un peu plus) estiment que les logements en location ou en vente dans la capitale sont de **mauvaises qualités**.

70% (au minimum) estiment que l'offre d'appartements et de maisons actuellement disponibles à **Abidjan** est **faible**. Le meilleur élève reste l'intérieur du pays.

Mesures prises par le Gouvernement

70% des répondants portent un **jugement négatif** sur les mesures prises dans le secteur du logement en Côte d'Ivoire.

Pour les répondants les priorités d'action du gouvernement doivent être la **régulation de la fixation des montants des loyers (54%)** et la **régulation de la fixation du prix d'achat des maisons**.

Actions menées par le Gouvernement

Des 5 initiatives mises en œuvre par le gouvernement, seule la **transformation de la SICOGI en ANAH est notoire**. Un peu plus de la moitié des répondants (**52%**) affirme avoir entendu parler de cette réforme.

- SICOGI devient ANAH: **48%**
- Recapitalisation BHCI: **39%**
- Taxes au profit du logement social: **22%**
- Création Fonds de Garantie du Logement Social: **18%**
- Purge par dation mobilisation foncière: **7%**

Une production du CICG

Made In Côte d'Ivoire

Échantillon : 1 596 personnes

- Chefs d'entreprises (9%)
- Abidjan (70%) et Intérieur du pays (30%)

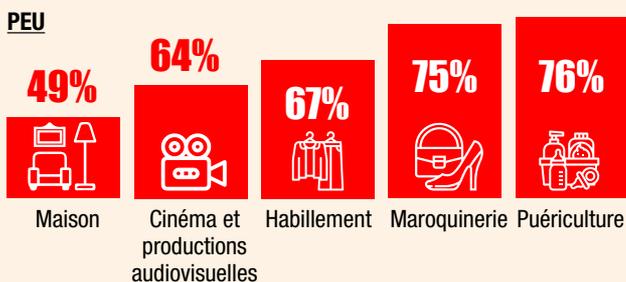
Octobre 2022



Perception de l'offre locale de transformation (nombre d'industries) :



JUSTE CE QU'IL FAUT



Pour les sondés, 2 actions principales permettront de propulser les entreprises lancées dans le « Made in CIV »



Une production du CICG

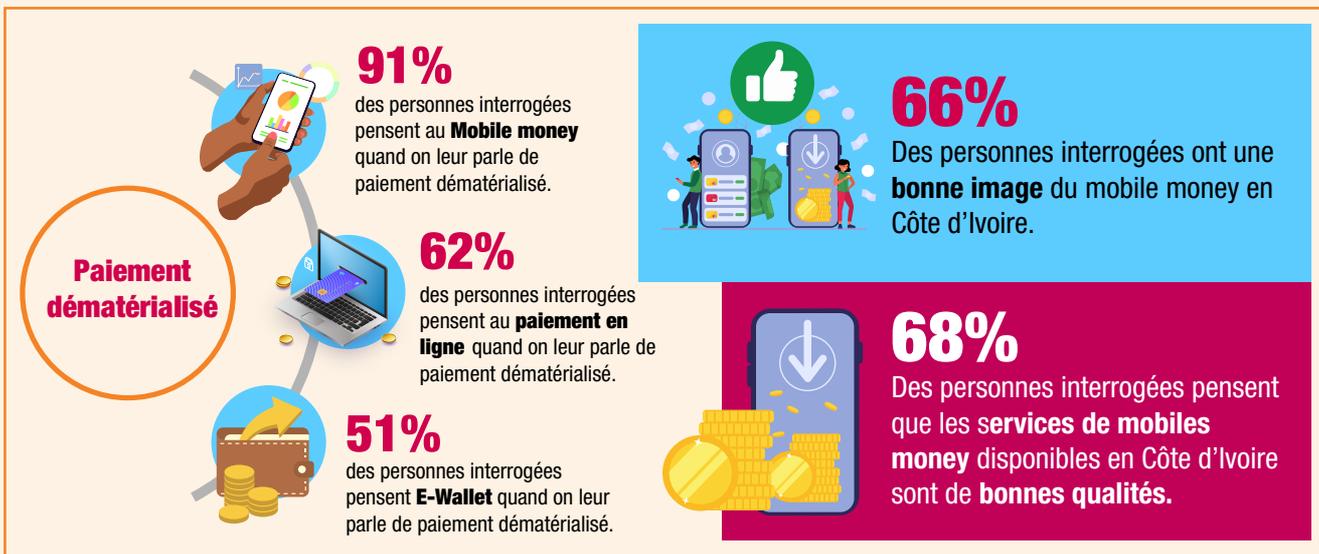
Mobile Money

Échantillon : 1 300 personnes

Femmes : 9% ; Hommes : 91% ;

Abidjan : 63% ; Intérieur : 37% ; Moins de 35 ans : 54% ; 35 ans et plus : 46%

Novembre 2022



Top 3 des préférences d'usage



En matière de services de paiements dématérialisés est constitué de Orange Money et Wave, exæquo à **73%**, suivis de la carte bancaire (**41%**) ; MTN Mobile Money ferme la marche du podium avec un score de 35%.



95% des personnes interrogées utilisent le mobile money **pour le transfert d'argent**.



91% des personnes interrogées utilisent le mobile money **pour le paieement de facture**.

Perceptions des tarifs de Mobile money



Pour **2 ivoiriens sur 3**, les tarifs actuellement pratiqués sont abordables (66% = pas chers 14% + Juste bien 52%), juste un tiers des répondants estiment que ces services sont encore trop chers (34%).



50% Des personnes interrogées **jugent mal le fonctionnement du respect des tarifs annoncés**.



65% Des personnes interrogées **jugent mal le fonctionnement de la gestion des fraudes**.

Une production du CIGC

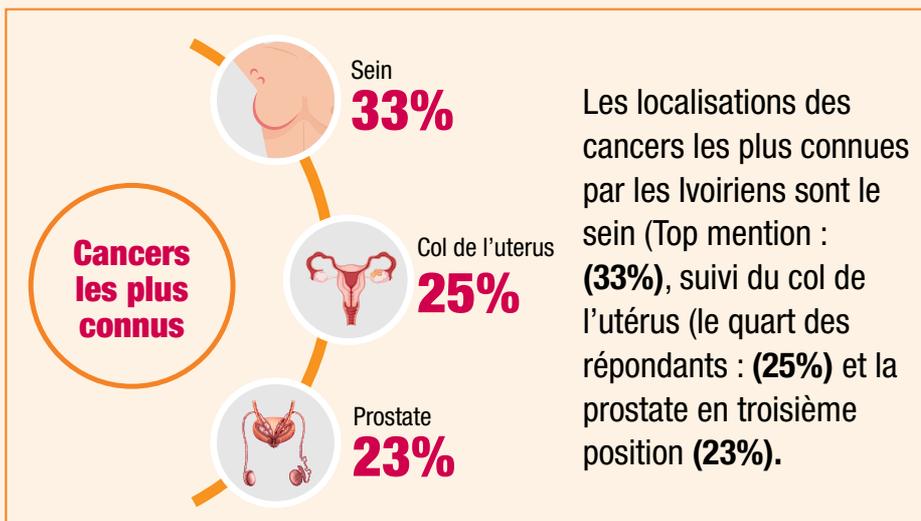
Octobre Rose & Novembre Bleu

Échantillon : 401 personnes

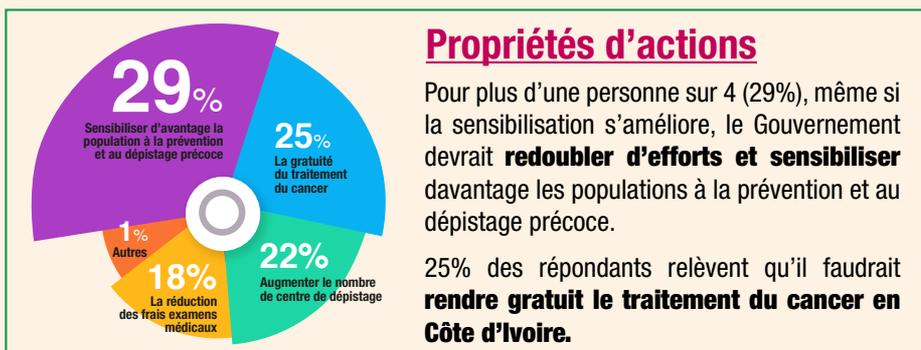
Femmes : 27%

Abidjan : 65% ; Intérieur : 34%

Novembre 2022



À priori, les Ivoiriens associent le cancer à une **maladie difficile à traiter**, pouvant engendrer la mort et le mot auquel les répondants pensent principalement lorsqu'on leur évoque le mot cancer est « **Maladie** ».



6 Ivoiriens sur 10

60% des répondants ne sont pas **suffisamment informés sur le premier service de radiothérapie national**, le premier centre public autonome et spécialisé dans la prise en charge des cancers de sein, c'est-à-dire le **CNRAO**.

La population interrogée est assez bien informée du cancer de Sein, à travers la campagne « **octobre Rose** », mais ne l'est pas autant pour « **Novembre Bleu** ».

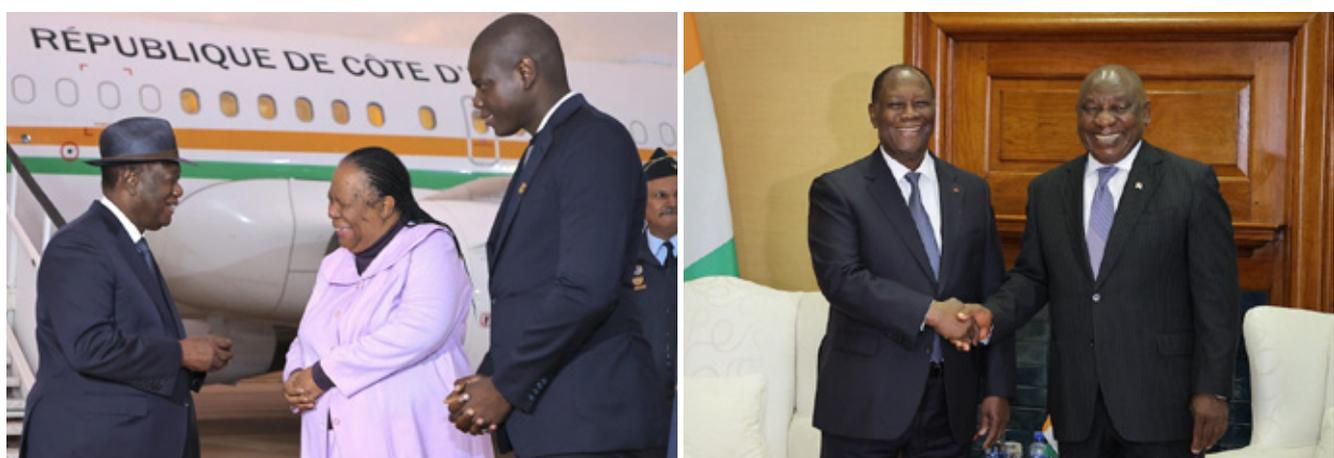
Une production du CIGG



23ème Sommet ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, décembre 2022 à Abidjan.



Réunion des experts sur le thème de l'année Africaine de la nutrition, décembre 2022 à Abidjan.



Visite d'État en Afrique du Sud, du Président de la République Alassane Ouattara, Juillet 2022.



Inauguration du deuxième Terminal à Conteneurs du Port Autonome d'Abidjan, le vendredi 2 décembre 2022.



Offre Publique de Vente des actions Orange Côte d'Ivoire : l'État de Côte d'Ivoire cède 9,95% de ses parts, novembre 2022.



Baptême du navire Contre-Amiral Fadika, le jeudi 24 novembre 2022 à la base navale du Plateau en présence du ministre d'Etat, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara et de la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la diaspora Kandia Camara.



INFRACTIONS ROUTIÈRES

LE DÉPASSEMENT DES VITESSES MAXIMALES AUTORISÉES SANCTIONNÉ PAR CATÉGORIES*.

- 1 de 1 à 5 km/h sur la vitesse limite
- 2 de 5 à 10 km/h sur la vitesse limite
- 3 de 10 à 20 km/h sur la vitesse limite
- 4 au-delà de 20 km/h sur la vitesse limite

2 000 FCFA

3 000 FCFA

5 000 FCFA

10 000 FCFA



*Décret n°2022-631 du 03 août 2022 modifiant le Décret n°2016-864 du 03 novembre 2016 portant réglementation des voies routières ouvertes à la circulation publique

PROPRIÉTAIRE DE VÉHICULES

Activez votre compte sur

eservice.cgi.ci

- ✓ Pour vérifier le statut de vos véhicules
- ✓ Pour recevoir en temps réel les notifications de vos éventuelles infractions
- ✓ Pour gérer vos amendes



SCANNEZ POUR
TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION
MOBILE

DISPONIBLE ÉGALEMENT SUR



N° Vert 1302



CENTRE D'APPEL DU GOUVERNEMENT

101

LE NUMÉRO VERT DU
GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE



Service Public

Protection sociale Transport TIC
 Impôts Éducation *Entreprenariat*
 Construction
 Environnement CMU Commerce Eau
Investissements
 Bonne gouvernance Sécurité Électricité
Santé

✓ Informations ✓ Suggestions ✓ Réclamations

24/7 Appel gratuit*

ORANGE et MTN

